

2

Rapport Développement Durable





Sommaire

- 4 Édito
- 6 Des compétences et des missions au service de la transition
- 1**
- 8 Atténuer les impacts du changement climatique :
sur le terrain, les actions se multiplient
- 2**
- 32 S'adapter au changement climatique :
anticiper ses conséquences pour rendre le territoire plus résilient
- 3**
- 50 Transition écologique, cohésion sociale et solidarité



Édito

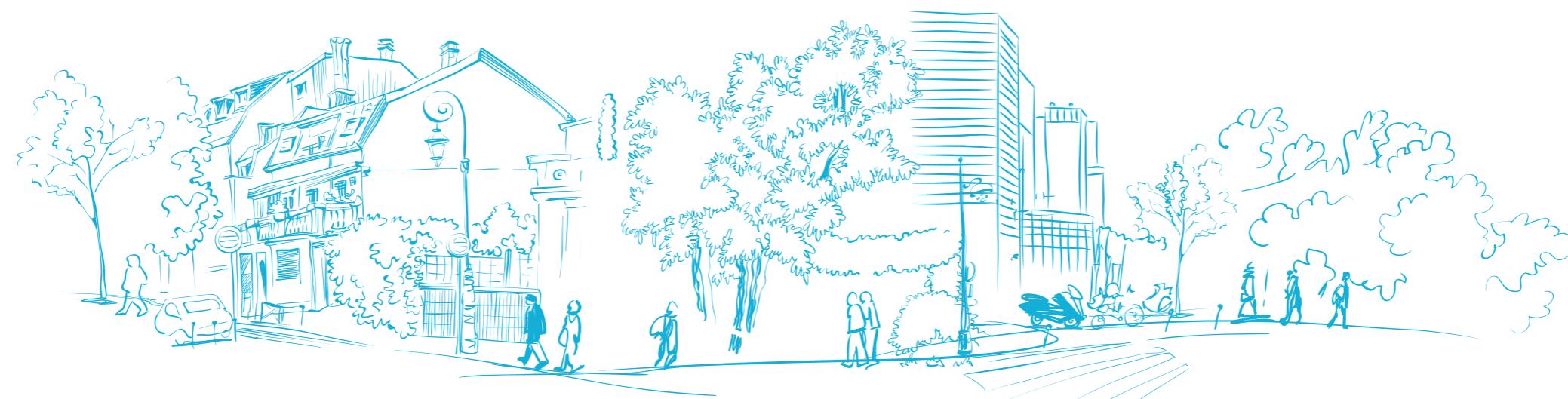
« Je souhaite saluer la détermination des membres de la commission développement durable, tant les élus que les agents des communes, qui se mobilisent pour faire progresser les différentes orientations du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET).

Je veux aussi remercier chaleureusement l'excellent travail réalisé par les conseillers de l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) de Paris Ouest La Défense, qui, chaque jour, accompagnent les habitants du territoire dans leurs projets de rénovation des logements. L'ALEC de Paris Ouest La Défense accompagne également les communes dans la rénovation de leur patrimoine public et le développement des énergies renouvelables. La candidature de l'EPT Paris Ouest La Défense, de l'ALEC et des communes de La Garenne-Colombes, Suresnes et Vauresson à l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) – Accompagnement des projets de photovoltaïque en autoconsommation collective dans les Hauts-de-Seine sera, je l'espère, l'essor d'un nouveau projet qui permettra de développer les énergies solaires sur notre territoire.

Le succès de l'aide Ma Rénov' Paris Ouest La Défense, réussissant au-delà de nos espérances, démontre une nouvelle fois l'urgence et la nécessité d'accompagner et d'aider financièrement les ménages dans la rénovation énergétique de leur logement. Nous pouvons noter aussi quelques bonnes réussites dans la promotion de la mobilité cyclable sur le territoire, qui reste un enjeu majeur pour décarboner nos modes de déplacement, améliorer la qualité de l'air et le cadre de vie de notre territoire. C'est aussi un moyen vertueux d'inciter à la pratique sportive, ce qui contribue à la bonne santé de nos concitoyens. Nous continuerons sur cette voie !

Enfin, notre engagement dans le nouveau Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat 2026-2030 permettra de mieux préserver notre ressource en eau, de protéger davantage et même restaurer notre biodiversité locale, de mieux adapter notre territoire aux impacts du changement climatique. La sensibilisation est le mot-clé de notre implication : éveillons les consciences pour améliorer les pratiques et ainsi préserver notre santé ! »

Véronique JACQUELINE
Vice-présidente en charge du développement durable
et du Plan climat-air-énergie,
Maire de Vauresson



Des compétences et des missions au service de la transition

Aménagement du territoire, développement économique, prévention et tri des déchets, gestion des eaux de pluie, assainissement des eaux usées, qualité de l'habitat, mobilités douces, politiques de la ville : les missions confiées à l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense sont autant de leviers d'action pour accompagner la transition environnementale du territoire.

Conscient de sa capacité à agir et du rôle moteur qui peut être le sien pour impulser de nouvelles initiatives, en tissant de surcroît des liens avec une grande diversité d'acteurs, publics et privés, Paris Ouest La Défense s'est très tôt mobilisé pour contribuer à atténuer les impacts du changement climatique et à adapter son territoire aux dérèglements environnementaux qui en découlent. En témoignent les nombreuses actions menées sur le terrain – et détaillées dans ce rapport – pour encourager la rénovation énergétique ou la pratique du vélo et pour limiter le gaspillage alimentaire.

Des objectifs quantitatifs et qualitatifs

Plus que des actions isolées, l'EPT a su imposer un cadre pour organiser, coordonner et planifier ses politiques, que celles-ci visent à encourager la rénovation thermique du bâti, à sécuriser la pratique du vélo, à réduire la production de déchets, à sensibiliser le public aux bénéfices d'une consommation plus responsable. Qu'elles portent sur l'habitat, les transports, la désimperméabilisation des sols ou la gestion à la parcelle des eaux de pluie, les politiques conduites poursuivent toutes des objectifs quantitatifs et qualitatifs. Les premiers tablent sur une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 64 % en 2030 par rapport à 1990 et de 74 % à l'horizon 2050. L'ambition des seconds met le cap sur l'amélioration du quotidien des habitants, de leur santé, de leur environnement, de leur pouvoir d'achat et, plus globalement, sur la préservation des ressources naturelles et des continuités écologiques du territoire.

Un cadre et une évaluation

Pour tenir le cap et se conformer à la loi, Paris Ouest La Défense s'est doté d'indicateurs et publie chaque année ce rapport de développement durable qui dresse le bilan et trace de nouvelles perspectives pour ses politiques, programmes et actions.

Ses résultats sont évalués à l'aune des finalités du développement durable listées par le Code de l'environnement et définies par les 17 objectifs de développement durable des Nations unies, qui font foi dans le domaine.

Ce rapport répond aussi aux exigences de la loi du 3 juin 2010, dite Loi Grand Paris et de la loi NOTRe du 7 août 2015 qui confient à la Métropole du Grand Paris et aux territoires qui la composent la charge de promouvoir un développement économique, durable, solidaire et créateur d'emplois.

Une stratégie d'amélioration continue

Adopté par l'établissement public territorial dès 2019, le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de Paris Ouest La Défense a jeté les bases de son engagement en faveur de la transition environnementale. Ses quatre axes prioritaires – la maîtrise de l'énergie, la mobilité des habitants, l'aménagement durable du territoire et la consommation responsable des biens – ont guidé depuis sa progression vers une plus grande sobriété énergétique et une diminution des émissions de gaz à effet de serre sur son territoire.

L'adhésion de l'établissement public territorial, depuis 2020, au **Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat** des plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine prouve aussi qu'il multiplie les canaux d'intervention, pour progresser dans la gestion de la ressource en eau, la restauration des milieux naturels et l'éducation des publics à ces sujets d'intérêt général.

Pour acter ses progrès et se fixer de nouveaux objectifs, **Paris Ouest La Défense s'est en outre lancé dans la démarche de labellisation TETE, « Territoire Engagé pour la Transition Écologique »**. Proposé par l'Ademe, ce programme est un outil opérationnel de planification écologique qui met à disposition des collectivités une ingénierie territoriale et un accompagnement personnalisé. Il a non seulement vocation à récompenser les territoires qui s'investissent dans la transition écologique, mais aussi à les faire aller toujours plus loin sur ce chemin. Amorcée en 2022, confortée en 2023, cette démarche de labellisation, à laquelle participent également neuf des 11 communes membres de POLD, se déroule sur quatre années. À l'issue de cette période, l'EPT bénéficiera d'une à cinq étoiles, selon l'appréciation dont ses actions auront fait l'objet.

LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES



Atténuer les impacts du changement climatique : sur le terrain, les actions se multiplient

Développement des alternatives à la voiture thermique individuelle, rénovation énergétique, nouvelles habitudes de consommation : de nombreuses initiatives, déployées sur le terrain, visent à limiter les émissions de gaz à effet de serre et préserver les ressources de la planète. Sous l'égide de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense ou impulsées par ses 11 communes membres, ces actions

- qui portent sur les causes du changement climatique
- ont un objectif commun : en limiter les impacts.



Ma Rénov' Paris Ouest La Défense fortement plébiscitée

Grâce au travail mené par les conseillers de l'Agence locale de l'énergie et du climat de Paris Ouest La Défense (ALEC Paris Ouest La Défense), de nombreux dossiers ont été déposés en 2025. C'est particulièrement marquant pour les dossiers en copropriété et monopropriété, qui comptabilisent 11 dossiers de plus en 2025. Ce sont aussi les dossiers qui mobilisent le plus de financements. Victime de son succès, l'enveloppe annuelle, dotée de 205 000 €, a été entièrement consommée.

Ma Rénov' Paris Ouest La Défense : projets individuels (par foyer)

69 dossiers en 2025, sur un total de 156 dossiers depuis 2021

99 910 € d'aides accordées en 2025, sur un total de 223 433 € depuis 2021

10 % sont des projets de rénovation globale visant un gain énergétique de 35 % au minimum

7 % sont des projets de rénovation globale visant à atteindre le niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC), c'est-à-dire les classes énergétiques A et B

16 % sont des projets d'isolation ayant recours à des matériaux biosourcés (bois, chanvre, ouate de cellulose, paille, etc.) qui contribuent à réduire l'impact carbone et améliorent le confort d'hiver et d'été grâce à un meilleur déphasage thermique

Ma Rénov' Paris Ouest La Défense : projets en copropriété et en monopropriété

9 dossiers en 2025, sur un total de 26 dossiers depuis 2021

146 562 € d'aides accordées en 2025, sur un total de 354 327 € depuis 2021

46 % sont des projets de rénovation globale visant un gain énergétique de 35 % au minimum

3,8 % sont des projets de rénovation globale visant à atteindre le niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC), c'est-à-dire les classes énergétiques A et B

12 % sont des projets d'isolation ayant recours à des matériaux biosourcés (bois, chanvre, ouate de cellulose, paille, etc.) qui contribuent à réduire l'impact carbone et améliorent le confort d'hiver et d'été grâce à un meilleur déphasage thermique

Rénovation exemplaire d'une copropriété de Nanterre

Cet immeuble du début du xx^e siècle, constitué de huit appartements tous loués, n'avait jusqu'alors bénéficié que de travaux limités. Les façades avaient été simplement ravalées dans les années 2000, sans isolation. L'isolation des combles s'était fortement dégradée avec le temps, le plancher bas n'avait jamais été isolé et la ventilation restait naturelle. Le chauffage et l'eau chaude étaient assurés par de vieilles chaudières gaz individuelles.

Si les fenêtres des logements étaient déjà en double vitrage PVC, les parties communes conservaient encore des menuiseries en bois simple vitrage, tout comme la porte d'entrée.

Avant les travaux, le bâtiment était classé G, un niveau très énergivore, problématique pour une monopropriété entièrement louée et source de dépenses élevées et d'inconfort pour les locataires.

En 2022, un diagnostic technique global (DTG) a permis d'identifier plusieurs scénarios de rénovation. Les propriétaires ont choisi l'option permettant d'atteindre l'étiquette D, grâce à un gain énergétique estimé à 62 %. Les travaux, engagés en juillet 2024, comprennent :

- l'isolation thermique des murs par l'extérieur ;
- la réfection de l'isolation des combles ;
- l'isolation du plancher bas ;
- le remplacement des fenêtres simple vitrage des parties communes ;
- l'installation d'une VMC hygrorégulable.

Guidés par l'ALEC Paris Ouest La Défense, les propriétaires ont retenu la fibre de bois pour l'isolation des façades, un matériau performant et adapté à la structure de l'immeuble. Soucieux de préserver le caractère architectural du bâtiment, ils ont également fait restaurer les éléments décoratifs d'origine : parements en briques, ornements et peintures.

Cette rénovation globale améliore significativement la performance énergétique de l'immeuble tout en valorisant son patrimoine architectural.

Consommation énergétique :

Avant projet : **420 kWhep/m²/an**

Après projet : **160 kWhep/m²/an**

Financement MaRénov' Paris Ouest La Défense :
20 000 € + 5 000 € de bonus matériau biosourcé

La ville de Courbevoie lance une nouvelle aide communale pour la rénovation énergétique de l'habitat privé

Le conseil municipal du 13 février 2025 a entériné la mise en place d'une nouvelle aide financière destinée aux propriétaires de maison individuelle ou copropriétaires souhaitant engager un projet de rénovation énergétique.

Intitulée Courbevoie EcoRénov', l'aide municipale, entrée en vigueur le 1^{er} mars 2025, consiste en une participation financière à l'étude de maîtrise d'œuvre, étape préalable indispensable à la réalisation d'un projet de travaux. Courbevoie EcoRénov' est cumulable avec les autres aides publiques à la rénovation énergétique de l'habitat. Grâce à ce nouveau dispositif, la ville qui était déjà engagée aux côtés des propriétaires du secteur de La Défense avec l'OPAH Colline La Défense depuis 2021, étend son action en faveur de la rénovation énergétique des logements privés à l'échelle de tout son territoire.

Conditions d'éligibilité

Pour bénéficier de l'aide municipale, la mission de maîtrise d'œuvre doit répondre à certaines conditions liées au programme de travaux et à la qualité de la prestation. Elle doit notamment viser une rénovation globale comprenant plusieurs types de travaux et permettant d'atteindre un gain énergétique d'au moins 35 %.



Le montant de l'aide est de :

→ **1000€** par logement en habitat collectif plafonné à **5000€** pour une copropriété, et à **3000€** pour une monopropriété

→ **1000€** pour une maison individuelle

Lancement de l'OPAH copropriétés dégradées à Courbevoie

L'établissement public territorial Paris Ouest La Défense, en étroite collaboration avec la ville de Courbevoie, lance en fin d'année 2025 une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) « copropriétés dégradées » sur deux copropriétés situées à Courbevoie dans le quartier des Saisons, au sein du périmètre de l'opération d'intérêt national de La Défense :

- **les Damiers de Champagne**, 80-81 galerie des Damiers, 36 place des Saisons ;

- **les Damiers du Dauphiné**, 11-14 place des Dominos,

qui totalisent à elles deux 446 logements.

La mise en place de cette OPAH fait suite à un diagnostic approfondi portant sur les deux copropriétés et réalisé en 2023 et 2024. Ce diagnostic a révélé l'obsolescence des bâtiments construits en 1975, le besoin d'une rénovation énergétique, ainsi que des signes de fragilité sociale d'une partie significative des propriétaires occupants. Le statut d'immeubles de grande hauteur de ces résidences entraîne des niveaux de charges élevés et une complexité de gestion qui tendent à aggraver les difficultés de ces copropriétés.

L'OPAH copropriétés dégradées, qui va se dérouler entre 2025 et 2030, va permettre aux copropriétés des Damiers de bénéficier d'un accompagnement par un opérateur spécialisé choisi par Paris Ouest La Défense pour la définition d'un programme de rénovation globale, pour faciliter le vote des travaux par les copropriétaires et pour mobiliser les aides financières publiques de l'Anah et des collectivités locales, dont Paris Ouest La Défense et la ville de Courbevoie.

Avec la rénovation de près de 450 logements privés, l'OPAH copropriétés dégradées des Damiers occupera une place centrale dans la démarche globale de requalification du quartier des Saisons, aux franges du quartier d'affaires de La Défense.

Colline La Défense : des investissements énergétiques et performants

L'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) énergétique Colline La Défense se terminant en février 2026, 2025 aura été la dernière année de mobilisation des propriétaires de logements individuels et des copropriétés pour bénéficier de l'accompagnement et des aides financières de Paris Ouest La Défense au titre de l'OPAH, sur les communes de Puteaux et de Courbevoie.

Sous réserve de l'approbation effective des projets de travaux en assemblées générales de copropriétés en fin d'année 2025 ou en tout début d'année 2026, huit copropriétés – six à Puteaux et deux à Courbevoie – totalisant 557 logements auront bénéficié de l'OPAH.

À ce bilan des copropriétés s'ajoutent 30 bénéficiaires propriétaires individuels pour des travaux privatifs d'économies d'énergie ou d'adaptation du logement à la perte d'autonomie ou au handicap, à parts égales entre les deux villes.

EXEMPLE DE COPROPRIÉTÉS AYANT VOTÉ DES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Copropriété du 56 rue Sadi Carnot – Puteaux



11-15 quai Paul Doumer – Courbevoie

BILAN DES COPROPRIÉTÉS AYANT ENGAGÉ DES TRAVAUX

Adresse	Année de construction	Nombre de logements	Étiquette énergétique avant travaux	Étiquette énergétique après travaux	Montant des travaux éligibles	Subventions de Paris Ouest La Défense
20 rue Jardin Boieldieu 92800 Puteaux	1972	89	F → B		2,4 M€	317 k€
11-15 quai du Président Paul Doumer 92400 Courbevoie	1963	77	F → C		5,5 M€	137 k€
56 rue Sadi Carnot 92800 Puteaux	1954	40	F → D		1,9 M€	150 k€
35-41 rue Lavoisier 92800 Puteaux	1970	45	D → C		1,8 M€	145 k€
TOTAL					11,7 M€	749 k€

ALEC Paris Ouest La Défense, une année riche en actions et en animations

Communication : lancement de lettres d'infos ciblées

L'ALEC Paris Ouest La Défense a lancé sa campagne des lettres d'infos en septembre 2025. Trois éditions seront proposées, chacune adaptée à une cible spécifique :

- **le Flash Éco-Citoyen à destination du grand public**, pour suivre les événements de l'ALEC et les évolutions réglementaires autour de l'habitat;
- **le Bulletin Pro de l'ALEC Paris Ouest La Défense à destination des professionnels**, pour ne rien manquer des événements de la rénovation et de l'immobilier;
- **le Courrier des Collectivités**, pour suivre l'activité de l'ALEC, partager des retours d'expérience et des outils d'animation.



Animation : la maison Éco'Home renouvelle la sensibilisation écologique

L'ALEC Paris Ouest La Défense a candidaté au Budget Participatif Écologique et Solidaire de la Région Île-de-France pour présenter son nouvel outil pédagogique, la maison Éco'Home. Cet escape game, en forme de maison, sensibilise petits et grands aux écogestes liés à l'énergie et à l'eau.

Premiers tests sur le territoire Paris Ouest La Défense :

- **Garches**, lors du Forum des Associations (7 septembre);
- **Levallois-Perret**, à l'occasion de l'Éco Village (20 septembre);
- **La Garenne-Colombes**, à l'occasion de la Nuit du climat (20 septembre).



Chiffres clés des événements et des sollicitations

Depuis le début de l'année, l'ALEC Paris Ouest La Défense a animé :

- **30 événements** à destination du grand public, avec **867** prises de contact
- **16 événements** pour les professionnels, avec **393** prises de contact

Ces animations incluent les conférences, la **Fresque de la Rénovation**, les animations sur les stands et la mobilisation de l'exposition itinérante **Rénov' Expo**, ainsi que la 4^e édition de l'événement phare « Les Rencontres CoachCopro ».

Le 22 mai, l'ALEC Paris Ouest La Défense a ouvert ses portes à l'occasion de la **Fête des Voisins**, avec au programme :

- la **Rénov' Expo**, l'exposition ambulante qui retrace les grandes étapes d'un projet de rénovation énergétique, en maison individuelle ou en copropriété ;
- des **outils pédagogiques** pour mieux comprendre les enjeux de la transition énergétique ;
- des **Speed Conseils** personnalisés pour répondre aux besoins des habitants ;
- la **signature officielle du partenariat avec Enedis** pour 2025-2026 !

LES SOLICITATIONS DE L'ALEC JUSQU'À FIN AOÛT 2025 :

- Nombre d'informations de premier niveau : 350
- Nombre de conseils individualisés pour l'habitat privé : 480
- Nombre de conseils individualisés pour le petit tertiaire privé : 5
- Nombre de conseils individualisés autres : 50
- Nombre de nouveaux accompagnements en habitat individuel : 20
- Nombre de nouveaux accompagnements en copropriété : 40



LES CHIFFRES COACHCOPRO & PASS RÉNO HABITAT AU 2 JUILLET 2025

CoachCopro :

1445 inscrits,
dont 84 nouveaux depuis janvier

Pass Rénovation Habitat :

497 inscrits,
dont 147 nouveaux depuis janvier

Bien qu'encore importante, la dynamique des sollicitations et des nouvelles inscriptions est moins soutenue cette année que l'année passée ; cela se voit particulièrement pour la copropriété. Cette baisse s'explique notamment par les évolutions de l'aide **MaPrimeRénov' pour une rénovation d'ampleur ainsi que par la suspension du dispositif d'aide de la MGP**. Le nombre de projets accompagnés est stable quant à lui.

La rénovation énergétique levier d'action prioritaire



FOCUS sur le pavillon du gardien situé au sein du complexe Yves du Manoir

La commune de Vauresson porte une étude pour programmer la rénovation énergétique des quatre établissements scolaires, du centre culturel et du gymnase Yves du Manoir. Dans ce programme, le pavillon du gardien situé au cœur du complexe Yves du Manoir, est un élément clé du fonctionnement et de l'identité du site. Ce bâtiment, qui allie valeur patrimoniale et utilité opérationnelle, doit aujourd'hui faire l'objet d'une rénovation complète afin de répondre aux standards techniques, fonctionnels et environnementaux, tout en respectant son caractère architectural d'origine.

→ **Objectif :** rénovation énergétique et structurelle

→ **Début du chantier :** mai 2025

→ **Nature des travaux :** remplacement des radiateurs par un système de chauffage performant; isolation complète des murs et changement des menuiseries extérieures; rénovation intégrale des réseaux électriques et de plomberie; mise aux normes d'accessibilité et de sécurité

→ **Coût :** 280 000 €

FOCUS sur le bâtiment de l'état civil de Suresnes

À la suite d'une démarche active de coconstruction avec les habitants, la ville de Suresnes a débuté un projet de rénovation et de modernisation de son centre-ville. Ce projet se déroulera en plusieurs phases de travaux de 2023 à 2026. Parmi les différents chantiers prévus, le bâtiment de l'état civil va bénéficier de travaux ambitieux.

→ **Objectif :** rénovation énergétique du bâtiment

→ **Début du chantier :** été 2026

→ **Nature des travaux :** isolation des toitures et des façades, changement des menuiseries, et installation de panneaux photovoltaïques

→ **Coût :** 249 000 €

La surface chauffée est de 520 m² ce qui représente une consommation énergétique annuelle de 52 MWh. Les travaux permettront de réaliser 35 % d'économie d'énergie et éviter environ 1 440 kgCO₂/an.

SUR LE TERRITOIRE DE PARIS OUEST LA DÉFENSE, DES INITIATIVES EXEMPLAIRES

Courbevoie : rénovation énergétique de l'école élémentaire Guynemer.

La Garenne-Colombes : rénovation énergétique de la crèche des Vallées.

Levallois-Perret : réhabilitation du groupe scolaire Anatole France.

Nanterre : rénovation énergétique des groupes scolaires Paul Langevin, Jacques Decour, Elsa Triolet, Pablo Neruda, Pablo Picasso; le centre technique des Guilleraies; la crèche Champs aux Melles.

Puteaux : isolation thermique des combles de l'hôtel de ville.

Énergies renouvelables : expérimentations et déploiements

Appel à manifestation d'intérêt pour le déploiement du photovoltaïque en autoconsommation collective

L'EPT, l'ALEC Paris Ouest La Défense et les villes de La Garenne-Colombes, Vauresson et Suresnes ont candidaté à l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur le déploiement du photovoltaïque en autoconsommation collective sur les Hauts-de-Seine, lancé par la préfecture des Hauts-de-Seine en association avec la Métropole du Grand Paris. Avec pour intitulé « Expérimentation pour le développement des projets d'installations photovoltaïques en autoconsommation collective portés par les citoyens et les professionnels publics ou privés dans les Hauts-de-Seine », cet AMI a pour objectif de sensibiliser les particuliers et les accompagner dans la concrétisation de leurs projets d'installations photovoltaïques en autoconsommation collective en lien avec des acteurs publics et privés. Ces projets correspondent au modèle le plus favorable à la fois en termes financiers et d'exploitation locale de la ressource.

La candidature conjointe à cet AMI s'inscrit dans la continuité des missions portées par l'ALEC, notamment sur l'accompagnement des collectivités au développement des énergies renouvelables. En effet, en plus de cette candidature, l'ALEC est également lauréate de l'AMI chaleur renouvelable de l'Ademe dont l'objectif est d'accompagner le déploiement de la géothermie et de la récupération de chaleur fatale. Un poste à temps plein et un poste d'alternante à l'ALEC sont dédiés à cette thématique.

Ainsi l'ALEC a accompagné en 2025 les communes sur différents projets de développement d'énergies renouvelables, notamment Vauresson pour qui elle a réalisé une note d'opportunité de déploiement de panneaux photovoltaïques sur toiture.

FOCUS SUR L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ALEC

L'ALEC Paris Ouest La Défense accompagne les collectivités en tant que tiers de confiance et membre du réseau Les Générateurs de l'Ademe pour informer et faire émerger des projets de solaire photovoltaïque.

Dans le cadre de cette mission, l'ALEC a accompagné les villes de Suresnes, La Garenne-Colombes et Vauresson dans leurs réflexions sur la solarisation de leurs bâtiments publics. L'ALEC a réalisé des notes de cadrage et des études d'opportunité de solarisation.

Ces études d'opportunités contiennent :

- 1 des informations sur la production d'énergie solaire ;
- 2 une analyse du projet :
 - basée sur les données réelles du bâtiment,
 - tenant compte des contraintes architecturales et de la toiture,
 - une analyse préalable avec l'outil Autocalsool pour estimer les coûts, la rentabilité et le potentiel de production ;
- 3 des exemples de solutions techniques ;
- 4 les aides mobilisables ;
- 5 une étude économique.

Pour cette mission, l'ALEC s'appuie notamment sur le cadastre solaire, outil d'aide à la décision pour la solarisation mis à disposition par l'EPT.

Zones d'accélération des énergies renouvelables

Afin d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables et renforcer l'acceptabilité des projets dans les territoires, la loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables (loi APER) fait de la planification territoriale une disposition majeure et remet les communes au cœur du dispositif. Très concrètement, elle prévoit que les communes définissent, après concertation des habitants, des « zones d'accélération » (ZAEEnR) favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables (Article L. 1411-5-3 du Code de l'énergie).

Sur le territoire, neuf communes ont délimité le périmètre de leurs zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEEnR).

Ainsi, l'ensemble du territoire a été majoritairement retenu, hormis quelques exceptions (monuments et sites historiques/protégés, forêt, espaces naturels protégés, espaces verts existants ou en projet).

Mobilité vélo : changement de braquet



Un recrutement dédié

L'EPT Paris Ouest La Défense a été désigné lauréat de l'appel à projets (AAP) AVELO3 de l'Ademe le 5 novembre 2024, pour une durée de 24 mois.

Le territoire bénéficie d'un soutien technique et financier pour promouvoir la mobilité cyclable à travers deux axes : l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées à l'échelle du territoire.

Pour piloter ces actions, l'EPT Paris Ouest La Défense a recruté une chargée de mobilité vélo, qui est entrée en fonction le 4 août 2025.

Le montant maximal d'aide attribué est de 50 % des dépenses éligibles, plafonnées à 100 000 €, sur toute la durée du dispositif.

De nouveaux projets pour 2026

L'EPT Paris Ouest La Défense souhaite organiser des animations avec les villes du territoire pour promouvoir le vélo et la marche.

Quelques idées sont déjà en discussion pour 2026 :

- vélo-école (enfants, adolescents, adultes);
- rallye-vélo;
- jeux ludiques tout public autour des mobilités douces;
- challenges (santé, auprès des publics scolaires);
- bourse aux vélos et ateliers de réparation vélo;
- organisation de balades touristiques.

Zoom : événement du 14 octobre 2025

Retour sur des événements appréciés

UN PROGRAMME VARIÉ À LA DÉFENSE

Des stands en tout genre :

- **le stand d'information** : les agents de Paris Ouest La Défense et Paris La Défense étaient présents pour renseigner sur toutes les questions relatives au vélo et aux mobilités douces sur le territoire ;



- **le stand d'autoréparation vélo** : deux mécaniciens vélos ont encadré le stand. 10 vélos ont été révisés et/ou réparés, tous en autoréparation ;

- **le quiz vélo** : les 32 participants ont pu apprendre le code vu du guidon en jouant à un quiz de rapidité ludique. Des récompenses ont été attribuées : antivols, casques, sonnettes ;

- **le ciné-débat** : organisé dans les locaux du Catalyseur de l'innovation à La Défense. Le film qui a été proposé est *Les Roues de l'avenir*. Le débat a été animé par des membres de l'association Puteaux à vélo.

Des balades qui sécurisent

Le format proposé : des balades vélos encadrées par un ou deux moniteurs avec la possibilité de choisir le trajet en fonction des besoins et des inquiétudes des usagers (accès au parvis, passage dans les souterrains de La Défense, emprunter les itinéraires sécurisés).

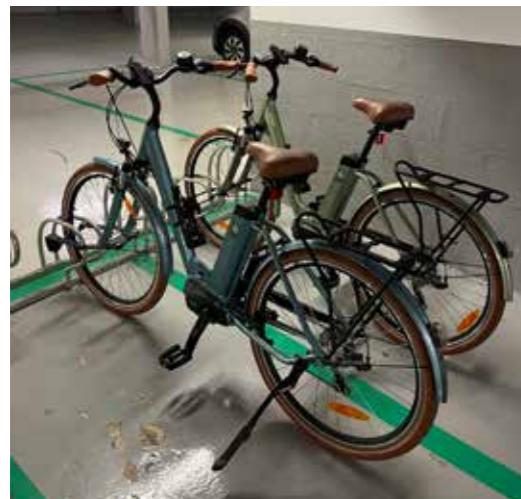
Retour d'expérience : les usagers ont été ravis de pouvoir se (re)mettre en selle et rouler en toute sécurité. Ils ont pu avoir des réponses à leurs questions et découvrir de nouveaux accès.



SUR LE TERRITOIRE DE PARIS OUEST LA DÉFENSE, DES INITIATIVES EXEMPLAIRES

L'EPT Paris Ouest La Défense a acquis deux vélos à assistance électrique de service. Ces vélos sont destinés aux déplacements des agents dans le cadre de leur travail.

Une charte d'utilisation des vélos ainsi qu'une démonstration d'utilisation ont été réalisées.



Dans un même souci d'exemplarité et pour faciliter la prise en main des vélos par les agents, l'EPT Paris Ouest La Défense a initié deux formations :

- une formation théorique « code vu du guidon » qui vise à rappeler les principes, les règles de circulation à vélo et les bienfaits de cette mobilité. Il a été également rappelé le code de la route, qui est essentiel pour la pratique du vélo ;
- une formation pratique sur un parcours de 10 km pour se familiariser avec la pratique du vélo sur le territoire.



Promotion du vélo : quelques exemples d'actions menées sur le territoire

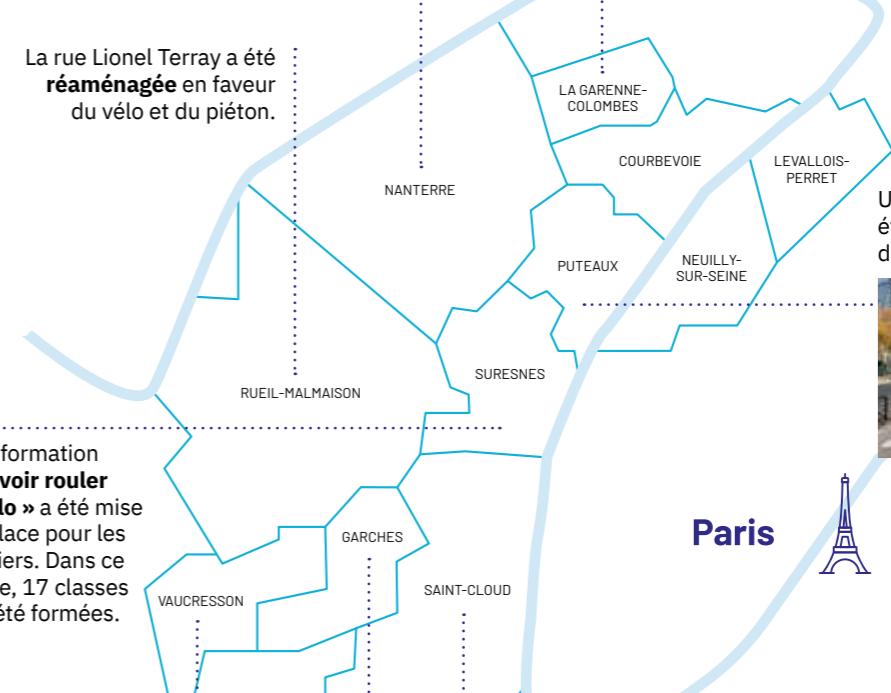
Liste non exhaustive de quelques exemples d'actions menées par les villes



Une **piste cyclable** a été créée rue des Fauvelles intégrant une zone végétalisée pour l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle. Des bancs ont également été installés.

18 abris vélos ont été financés dans le cadre du budget participatif. Chaque abri vélos peut contenir six vélos.

La rue Lionel Terray a été **réaménagée** en faveur du vélo et du piéton.



Une formation « **Savoir rouler à vélo** » a été mise en place pour les écoliers. Dans ce cadre, 17 classes ont été formées.

Un **parking Véligo** a été installé à la gare de Vauresson.



Le service SIG établit un suivi et une **cartographie des données** des équipements pour les déplacements à vélo.

Une **piste cyclable** a été créée sur l'avenue du Général de Gaulle.



Une **nouvelle station Vélib'** est désormais disponible juste devant la Médiathèque. Elle propose une vingtaine de vélos en libre-service : une solution pratique et écologique pour les déplacements quotidiens.

Le succès de « Je roule propre », aide à l'achat de véhicules électriques

Geovelo, un outil fiable au service de la mobilité vélo

Geovelo est une structure spécialisée dans le calcul d'itinéraires et l'analyse de données cyclables basées sur les trajets des usagers et les aménagements réalisés. Par l'intermédiaire d'une application, les usagers peuvent être guidés sur leurs trajets à vélo et cette donnée est utilisée par la suite. L'EPT a accès à des statistiques et analyses chaque mois sur les pratiques liées au vélo (aménagements cyclables, pratiques des cyclistes notamment).

L'EPT Paris Ouest La Défense a renouvelé le contrat avec la centrale d'achat du transport public (CATP) et Geovelo pour une durée de trois ans (2025 à 2027). Le partenariat existe depuis 2022.

La répartition des aménagements cyclables met en lumière une part importante des doubles sens cyclables (123 km linéaires en octobre 2025, soit plus de 44,5 % d'évolution). Les pistes cyclables, les bandes cyclables ainsi que les voies vertes ont moins évolué, mais avec une augmentation notable : + 6 km de pistes cyclables, + 18,8 km de bandes cyclables et + 8,2 km de voies vertes entre janvier 2021 et octobre 2025.



ÉVOLUTION DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES PAR AN DE JANVIER 2021 À OCTOBRE 2025 (EN KILOMÈTRE)

	Pistes cyclables	Voies vertes	Bandes cyclables	Double sens cyclable	Voies de bus partagées	Aménagements mixtes
Janvier 2021	54	35	28	85	5	6
Janvier 2022	54	40	33	94	5	12
Janvier 2023	53,3	38,2	38,2	408	8,7	20,1
Janvier 2024	54,1	36,3	46,1	114	9,7	23,2
Octobre 2025	60	43,2	46,8	123	8,6	19,2

Bilan 2020-2025

Le dispositif « Métropole Roule Propre ! », mis en œuvre par la Métropole du Grand Paris, et son corollaire territorial « Je roule propre » poursuivent leur dynamique. Cette aide vise à encourager les habitants à remplacer leur véhicule thermique polluant par un véhicule électrique « propre », dans le but d'améliorer la qualité de l'air et de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

L'aide « Je roule propre » proposée par l'EPT Paris Ouest La Défense apporte un financement complémentaire de 10 % à l'aide « Métropole Roule Propre ! ». Avec plus de 183 297 € versés depuis 2020, « Je roule propre » a bénéficié à près de 400 habitants du territoire.

Année	Nombre de bénéficiaires	Montant d'aide Paris Ouest La Défense versée
2020	9	4 413 €
2021	47	19 605 €
2022	93	41 165 €
2023	88	43 077 €
2024	83	42 960 €
2025	78	32 079 €
Total	398	183 297 €

SUR LE TERRITOIRE DE PARIS OUEST LA DÉFENSE, DES INITIATIVES EXEMPLAIRES

Levallois-Perret : acquisition de sept vélos à assistance électrique.

Neuilly-sur-Seine : la ville a acquis 16 véhicules électriques pour les déplacements professionnels des agents communaux (sept voitures électriques, une voiture hybride, une mini-camionnette utilitaire électrique, deux Piaggio Porter électriques, deux scooters électriques et trois vélos à assistance électrique).

Nombre d'infrastructures de recharges pour véhicules électriques sur le territoire

Courbevoie : un réseau d'environ 80 bornes de recharge électrique, disponibles et réparties dans toute la ville

Garches : 14 stations

Levallois-Perret : 13 nouvelles bornes de recharge, en tout 112

Neuilly-sur-Seine : 22 stations comptant 58 points de charge

Puteaux : 46 bornes de recharge pour véhicules électriques dont 20 disponibles dans les parkings municipaux et 26 sur la voirie

Rueil-Malmaison : 19 stations de charge sur l'espace public qui rassemblent 94 bornes. Des bornes de recharge sont en cours d'installation dans les parkings publics gérés par Indigo : il y en aura 145 d'ici 2026

Suresnes : 27 points de charge sur voirie

Vauresson : 7 bornes comprenant 14 points de recharge



Transports en commun : place à la future ligne 15 du métro !

La nouvelle ligne du Grand Paris Express desservira six gares du territoire :

- La Défense
- Nanterre La Boule
- Nanterre La Folie
- Bécon-les-Bruyères
- Rueil – Suresnes Mont-Valérien
- Saint-Cloud



Gare de Rueil – Suresnes Mont-Valérien

Île-de-France Mobilités a désigné RATP Cap Défense Seine Ouest (filiale de la RATP) comme nouveau titulaire de la Délégation de Service Public n° 41 dans le cadre de la mise en concurrence des lignes de bus.

La nouvelle exploitation débutera le 1^{er} mai 2026.

Les lignes de la DSP 41

Lignes régulières
22 32 42 43 52 72 73 93
141 144 157 158 159 160 163 164
165 167 176 241 244 258 259 263
272 275 276 278 304 360 366 367
378 426 459 467 471 277

Ligne créée au T1 2025



Clauses d'insertion sociale pour les travaux du Grand Paris Express

Dans le cadre du Grand Paris Express et notamment du chantier de la ligne 15 Ouest, la Société des grands projets a conventionné avec Paris Ouest La Défense le 26 septembre 2023 pour intégrer des clauses d'insertion dans les marchés de travaux. L'EPT ne disposant pas de la compétence emploi a désigné le Groupement d'intérêt public Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF) de Nanterre comme référent territorial.

L'objectif à terme est de réaliser 833 000 heures d'insertion. Fin septembre, un peu plus de 84 700 heures ont été réalisées soit 10,17 % de l'objectif.

SUR LE TERRITOIRE DE PARIS OUEST LA DÉFENSE, DES INITIATIVES EXEMPLAIRES

Sept points d'arrêt de bus sur la voirie communale de Saint-Cloud ont été mis aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Le rayonnement de l'autopartage

Saint-Cloud

La ville propose un nouveau service d'autopartage pour répondre aux besoins de mobilité durable des Clodoaldiens.

Ce nouveau service de véhicules hybrides partagés avec emprunt et retour du véhicule au même emplacement est disponible à Saint-Cloud depuis le 1^{er} février 2025.

Deux stations de quatre véhicules sont réservées au service :

- au 12 bis rue Dailly ;
- au 4 avenue du Maréchal Foch.



Suresnes

Cette année le service d'autopartage Citiz s'étend avec deux nouvelles stations venant compléter les stations historiques installées depuis 2021. Ainsi, deux nouvelles stations font passer la capacité d'autopartage à 8 véhicules dont une voiture familiale.

Découvrez les stations de véhicules en libre-service à Suresnes :

- **Pompidou**, 31 avenue Georges Pompidou ;
- **Les Bons Raisins**, 86 boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny ;
- **Belvédère**, allée Jacques Canetti ;
- **Longchamp**, 55 rue Chevreul.



Rueil-Malmaison

Depuis novembre 2023, Getaround est partenaire de la ville de Rueil-Malmaison et propose deux véhicules 100 % électriques en autopartage, répartis sur deux stations dans toute la ville.

Les véhicules sont disponibles :

- **98 avenue Albert I^{er}** ;
- **11 rue du Lieutenant-Colonel Driant**.

Exemplarité : mise en place du Plan de déplacement des administrations (PDA) de La Garenne-Colombes

Dans le but de réduire les émissions de gaz à effets de serre liées à la mobilité, la ville de La Garenne-Colombes a mis en place un Plan de déplacement des administrations afin de favoriser les déplacements durables internes. Les principales actions du PDA :

- équiper les agents de vélos ;
- développer les vélos à assistance électrique en pool ;
- mettre en place le forfait mobilité durable ;
- mettre en place des formations (écoconduite et mode alternatifs) ;
- mettre en place des abris vélos pour les agents ;
- renouveler les véhicules avec des énergies alternatives (biocarburant, électrique) ;
- mettre en place des abris collectifs à vélo sécurisés.

Collecte des déchets alimentaires : mise en place de points d'apport volontaire

Depuis 2017, une collecte auprès des gros producteurs, à savoir les marchés forains, les écoles et certains restaurants communaux des 10 communes du territoire du Syctom avait été mise en place à titre expérimental par le Syctom.

Au 1^{er} janvier 2024, les collectivités territoriales devaient mettre en place une solution de tri à la source des déchets alimentaires. Ainsi, les collectivités pouvaient proposer la mise à disposition de composteurs individuels et/ou collectifs ou la mise en place d'une collecte spécifique. Toutes les villes de Paris Ouest La Défense proposent déjà la mise à disposition de composteurs sur le territoire et remplissent déjà les exigences de la réglementation au 1^{er} janvier 2024. Toutefois, dans la continuité de l'expérimentation menée par le Syctom, 10 villes ont décidé d'ajouter une collecte en points d'apport volontaire pour les ménages.

Le déploiement s'est effectué de la manière suivante :

- **juin 2024** : 14 points d'apport volontaire ont été déployés sur la ville de Rueil-Malmaison ;
- **septembre 2024** : les villes de Courbevoie et de Levallois-Perret ont densifié leur nombre de points de collecte et la ville de Puteaux a implanté ses premiers points d'apport volontaire ;
- **octobre 2024** : les villes de La Garenne-Colombes, Suresnes et Vauresson ont implanté des points d'apport volontaire ;
- **décembre 2024** : la ville de Garches a implanté des points d'apport volontaire ;
- **avril 2025** : la ville de Neuilly-sur-Seine a mis en place des points d'apport volontaire ;
- **juillet 2025** : la ville de Nanterre commence à tester deux modalités de collecte : une collecte en porte-à-porte sur un périmètre de la ville et une collecte en points d'apport volontaire sur un autre.

Ville	2024	2025 (août)
Courbevoie	24	32
Garches	2	5
La Garenne Colombes	3	6
Levallois-Perret	12	12
Nanterre	0	5
Neuilly-sur-Seine	0	5
Puteaux	4	10
Rueil-Malmaison	14	14
Suresnes	13	28
Vauresson	6	6
Total	78	123

Nombre de points d'apport volontaire installés pour la collecte des déchets alimentaires

Parallèlement au déploiement de la collecte des déchets alimentaires auprès des particuliers, les communes du territoire de Paris Ouest La Défense ont continué à déployer des collectes auprès des gros producteurs avec l'ajout d'établissements scolaires et de restaurations collectives, principalement sur la ville de Nanterre.



Points d'apport volontaire pour la collecte des déchets alimentaires des ménages à Courbevoie



	2022	2023	2024
Marchés	20	20	20
Établissements scolaires	67	95	109
Restauration collective	7	7	102
Total	94	122	231

Nombre de producteurs non ménagers desservis par une collecte des déchets alimentaires

Ainsi, le nombre de producteurs non ménagers bénéficiant d'une collecte séparée des déchets alimentaires a progressé de 89 % entre 2023 et 2024.

Au global, sur l'année 2024, la quantité de déchets alimentaires collectée a atteint **1047,55 tonnes**, ce qui représente une progression de 24 % par rapport à l'année 2023. Bien que la collecte auprès des ménages n'ait pas été mise en place sur toutes les villes et relativement tardivement au cours de l'année, la collecte des points d'apport volontaire représente déjà 15 % du tonnage.

En 2025, le déploiement de points d'apport volontaire s'est poursuivi avec une progression de 45 % du nombre de points de collecte pour les ménages.

Avec 848,48 tonnes de déchets alimentaires collectés à la fin du mois d'août 2025, le tonnage global pour l'année 2025 devrait être supérieur à celui de 2024. Par ailleurs, là où le tonnage collecté auprès des ménages représentait 15,3 % du tonnage des déchets alimentaires en 2024, il s'élève à 36 % en 2025.

SUR LE TERRITOIRE DE PARIS OUEST LA DÉFENSE, DES INITIATIVES EXEMPLAIRES

- **Garches** : deux formations compostage pour les agents + événement « tous au compostage ».
- **Puteaux** : installation de composteurs pédagogiques dans les établissements scolaires.
- **Vauresson** : deux formations compostage en visioconférence + lancement du composteur partagé en interne (avec formation agents et apéro compost).

De nouveaux partenariats pour moins jeter

Convention avec l'association Repair Café de Ma Ville

L'association porte trois activités principales :

- ① le développement d'activités de réparation dans les locaux de l'association auprès du grand public ;
- ② l'animation d'ateliers de réparation hors les murs de l'association sur le territoire de Paris Ouest La Défense ;
- ③ l'organisation de la collecte de certains objets.

Objectifs de la convention

- L'association s'engage à mettre en œuvre le déploiement de structures Repair Café sur le territoire de Paris Ouest La Défense ;
- L'EPT contribue financièrement à ce projet d'intérêt économique général.

Durée de la convention

Jusqu'au 31 décembre 2026 (reconductible pour une période d'un an dans la limite de deux fois)

CONVENTION AVEC RECYCLIVRE

Objet de la convention

La convention partenariale est exclusivement dédiée au réemploi des livres grâce à leur revente.

Tout type de livres à l'exception :

- des dictionnaires et des encyclopédies ;
- des manuels scolaires ;
- des livres sans code-barres ;
- des livres de « club » ;
- des revues, des journaux et des magazines ;
- des livres en langue étrangère.

La collecte des livres est gratuite dès lors qu'elle remplit le seuil minimal requis.

Durée de la convention

Pour une durée de 12 mois avec tacite reconduction.

Recyclivre s'engage à :

- référencer Paris Ouest La Défense comme solution locale de don de livres pour particuliers sur son site Recyclivre.com ;
- reverser 10 % du prix du livre net hors taxes à une association choisie par les communes pour chaque livre collecté et vendu par Recyclivre.com.

Focus sur l'atelier Repair Café de Garches

La ville de Garches a accueilli le premier Repair Café de Ma Ville le 20 septembre à l'espace associatif, durant lequel :

- 11 objets ont été réparés avec succès ;
- 8 objets seront rapportés lors du prochain Repair Café (diagnostic établi, pièces à trouver) ;
- 7 objets non réparables.

Soit environ 4 226 km en voiture thermique et 406,30 kg de CO₂ évités !

En plus de donner aux objets une seconde vie, ces ateliers permettent de créer du lien social et de la solidarité.



SUR LE TERRITOIRE DE PARIS OUEST LA DÉFENSE, DES INITIATIVES EXEMPLAIRES

Vauresson traque les mégots dans l'espace public en contractualisant avec Alcome, dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur. neuf cendriers supplémentaires ont été installés portant le nombre total à 20.

L'entreprise de l'économie sociale et solidaire, ÉcoMégot, a été sélectionnée pour assurer la collecte et le traitement des mégots ramassés.

Les Gardiens de la planète, saison 2

Un an après une première édition largement saluée, le défi écologique Les Gardiens de la planète relance une aventure collective sur le territoire de Paris Ouest La Défense.

Du 7 novembre au 7 décembre 2025, habitants, familles, associations et acteurs locaux ont été invités à relever ensemble ce grand challenge zéro déchet, organisé dans le cadre de la Semaine européenne de la réduction des déchets.

Lancé en 2024, le jeu avait séduit des centaines de participants grâce à sa formule originale qui mêle apprentissage et amusement.



Cérémonie de remise des prix 2025

Cette année encore, chacun a pu se mettre dans la peau d'un « gardien de la planète » à travers des quiz interactifs, des petits défis à réaliser à la maison ou encore des chasses au trésor organisées dans les communes du territoire. L'expérience a été pensée pour être accessible à tous et rassembler toutes les générations, des plus jeunes aux seniors, autour d'un objectif commun : apprendre à réduire ses déchets au quotidien tout en passant un bon moment.

Une édition 2 enrichie de nouveautés

Cette année, l'expérience s'est étoffée avec :

- des badges à collectionner pour valoriser la progression ;
- des trophées virtuels remis aux meilleurs participants ;
- des tirages au sort en cours de jeu pour récompenser encore plus ;
- un minijeu permettant de gagner des points bonus.

De quoi rendre l'aventure encore plus ludique, compétitive et accessible à tous !

Focus sur le concours de la Fourchette d'or 2025 de Puteaux



En 2025, la ville de Puteaux a relancé le concours de la Fourchette d'or (créé en 2018) destiné à valoriser les écoles élémentaires les plus engagées dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Alors que la moyenne nationale s'élève à environ 100 g de déchets alimentaires par plateau, celle des écoles de Puteaux atteint seulement 43 g, traduisant une mobilisation collective remarquable.

Trois établissements se sont particulièrement distingués et ont été récompensés :

1^{er} prix – École Pyramide (Fourchette d'Or) : 27,55 g/plateau

2^e prix – École Marius Jacotot (Fourchette d'Argent) : 30,53 g/plateau

3^e prix – École Voltaire (Fourchette de Bronze) : 31,54 g/plateau

Dans ce cadre et afin d'approfondir la sensibilisation des enfants et de leurs parents, un livret dédié à l'antigaspillage alimentaire a été remis aux élèves lors de la distribution des fournitures scolaires qui précède la rentrée scolaire.

SUR LE TERRITOIRE DE PARIS OUEST LA DÉFENSE, DES INITIATIVES EXEMPLAIRES

Des animations et sensibilisations sur le tri des déchets et le compostage ont été menées par toutes les villes tout au long de l'année, dont Saint-Cloud qui a organisé deux opérations cleanwalks (ramassage de déchets) avec des habitants et des entreprises.

Réduire le gaspillage alimentaire : les engagements concrets de Paris Ouest La Défense et des communes

Le gaspillage alimentaire est un enjeu écologique, économique et social majeur. La France s'est engagée à réduire ce phénomène depuis les lois Garot (2016), EGALIM (2018) et Climat et Résilience (2021), notamment via l'objectif national de réduction de 50 % du gaspillage alimentaire en 2025 pour la distribution et restauration collective et d'ici 2030 pour la production, transformation, consommation et restauration commerciale par rapport à 2015.

Les enjeux

→ **Environnemental** : si le gaspillage alimentaire était un pays, il serait le troisième plus gros pollueur, juste après la Chine et les États-Unis. Gaspiller des aliments c'est utiliser des ressources naturelles et émettre inutilement des gaz à effet de serre lors des phases de production, transformation, conservation, emballage et transport ;

→ **Économique** : le gaspillage alimentaire engendre des coûts de traitement des déchets qui pourraient être évités si les produits n'étaient pas jetés. Il coûte en moyenne 159 € par personne par an pour les ménages français ;

→ **Éthique et social** : le gaspillage alimentaire est d'autant plus inacceptable lorsque l'on sait qu'en France une personne sur 10 rencontre des difficultés pour se nourrir.



Source : Eurostat 2023

Chartes, partenariats, actions locales : Paris Ouest La Défense intensifie la lutte contre le gaspillage

Face à l'urgence écologique et sociale, Paris Ouest La Défense a choisi de faire du gaspillage alimentaire un axe fort de sa politique de développement durable. À travers son territoire, de nombreuses villes expérimentent, innover et s'engagent aux côtés des commerçants, des établissements scolaires, de la restauration collective et des associations. Ces initiatives locales, portées par les villes du territoire, s'articulent avec l'action coordonnée du territoire, qui fédère et amplifie les efforts. Ensemble, elles dessinent une dynamique collective pour réduire le gaspillage, valoriser les ressources et renforcer la solidarité.

À l'échelle territoriale, l'EPT fédère les initiatives locales, en déployant des chartes communes et en soutenant les villes dans leurs actions concrètes.

Fort de ces initiatives territoriales, l'Établissement Public Territorial Paris Ouest La Défense s'est inspiré des actions menées sur le territoire, afin de proposer trois chartes de lutte contre le gaspillage alimentaire à destination des commerçants, des supermarchés et des services de restauration collective.

L'objectif est simple : impliquer chaque maillon de la chaîne – de la production à la consommation – dans des actions concrètes :

- mieux gérer les stocks et proposer des alternatives à la poubelle (espaces « antigaspi », promotions, dons aux associations) ;
- sensibiliser et former le personnel ;
- améliorer la qualité et adapter les repas ;
- transformer et valoriser les invendus (dons, applications, partenariats).

Avec ces chartes, Paris Ouest La Défense fédère distributeurs, commerçants et restaurateurs scolaires autour d'un même défi : réduire les pertes et préserver nos ressources naturelles.

Sur le territoire de Paris Ouest La Défense, des initiatives exemplaires

Courbevoie s'affirme comme un territoire pilote, en multipliant les partenariats et en obtenant une reconnaissance internationale pour ses actions concrètes et durables.

Depuis 2021, Courbevoie, fer de lance de la lutte contre le gaspillage alimentaire sur le territoire de Paris Ouest La Défense, met en place progressivement des chartes d'engagement contre le gaspillage alimentaire avec les supermarchés, les hôpitaux, la restauration collective de la commune et les commerces de bouche. Grâce à ces chartes et aux engagements des signataires, environ 500 000 repas ont été sauvés et redistribués aux associations caritatives. De plus, elle a été reconnue au plan international pour sa lutte contre le gaspillage alimentaire et la précarité alimentaire, en intégrant en 2024 l'initiative « villes vertes » de la FAO, Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation.



Remise des prix, 6 octobre 2025

Zoom sur le prix « Lutte contre le gaspillage alimentaire »

Le commerce Fleur de café, situé 79 rue Voltaire à Levallois-Perret, a été lauréat du prix Lutte contre le gaspillage alimentaire pour avoir mis en œuvre les actions suivantes :

- Signataire de la Charte de lutte contre le gaspillage alimentaire de la ville de Levallois-Perret ;
- mise en place d'un système de consignes d'emballages avec ses fournisseurs ;
- utilisation au maximum d'emballages papiers 100 % recyclés et biodégradables pour les clients ;
- achat de mobilier de seconde main ;
- choix d'équipements électroménagers peu consommateurs en eau ;
- réutilisation des eaux grises pour arroser les plantes ;
- sensibilisation de ses clients à l'entretien raisonnable des plantes et aux variétés pouvant être séchées afin qu'elles puissent avoir une seconde vie.

Depuis le 3 février 2021, la ville de Courbevoie a sauvé et distribué 500 000 repas grâce à la charte contre le gaspillage alimentaire.

CourBEVOIE | FAO | Ville verte | Agence de l'eau Seine-Eure | SEDD

Conférence internationale contre le gaspillage alimentaire avec l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), le 31 janvier 2025

La ville de Levallois-Perret a lancé la nouvelle édition de l'Éco-Trophée, qui récompense l'engagement des commerçants et des artisans en matière de développement durable.

En partenariat avec Paris Ouest La Défense et la chambre de commerce et d'industrie d'Île-de-France (CCI), près de 300 commerces ont été labellisés **écodéfis** en 2025.

Cette année encore, les commerçants levalloisiens les plus engagés ont concouru pour les trophées suivants :

- un prix pour chacune des catégories : « Économie d'énergie », « Mobilité décarbonée », « Engagements sociétaux » et « Gestion de l'eau et des déchets » ;
- prix « Commerçant des marchés » ;
- prix « So Ouest » ;
- prix « Lutte contre le gaspillage alimentaire » ;
- prix du Public ;
- prix « Coup de cœur du Jury ».

Cette année les villes de Rueil-Malmaison et de Nanterre ont également lancé leur écodéfis des commerçants et artisans.

Nanterre s'engage également dans la lutte contre le gaspillage alimentaire avec des actions concrètes :

- respect de la loi EGALIM avec 52 % de produits bio en restauration scolaire ;
- partenariat avec l'ONG Max Havelaar afin de proposer des produits issus du commerce équitable en restauration scolaire ;
- mise en place du défi famille zéro déchet ;
- formation sur la lutte contre le gaspillage alimentaire pour 13 agents des services de restauration scolaire.

Transition écologique

SUR LE TERRITOIRE DE PARIS OUEST LA DÉFENSE, DES INITIATIVES EXEMPLAIRES

Formation transition écologique à destination des agents de l'EPT Paris Ouest La Défense

Cette année l'EPT Paris Ouest La Défense et l'ALEC de Paris Ouest La Défense ont organisé deux sessions de formation sur la transition écologique. L'objectif était de sensibiliser les agents sur les enjeux liés à la thématique, et d'identifier des actions permettant de réduire l'impact environnemental de nos activités professionnelles dans une logique d'exemplarité du territoire.

→ La première session avait pour objectif de présenter les rôles et pouvoirs des collectivités face aux enjeux de la transition écologique.

→ La seconde session était un atelier participatif permettant aux agents de proposer des actions concrètes à mettre en place quotidiennement dans le fonctionnement des services.



Atelier participatif dans les locaux de Paris Ouest La Défense, le 7 octobre 2025

À l'issue de l'atelier, cinq idées d'actions sont ressorties :

- favoriser le recours au télétravail ;
- remplacer les véhicules de services par des véhicules moins polluants ;
- dématérialiser les bulletins de paie ;
- organiser un challenge numérique responsable à l'occasion du Digital Cleanup Day ;
- inciter à prendre les escaliers plutôt que l'ascenseur.

Défi Digital Cleanup Day, en septembre 2025 à Suresnes, pour le nettoyage des boîtes e-mails des agents.



Charte et formation à Vaucresson

• Élaboration d'une charte des écogestes lors d'un atelier participatif le 1^{er} avril 2025, approuvée lors du conseil municipal du 25 septembre 2025.

• Rédaction d'un cahier des charges en lien avec le Centre national de la fonction publique territoriale en vue de monter une formation interne : « Comment devenir acteur du développement durable et de la transition écologique dans mes missions professionnelles ? ».

Eau et assainissement : Paris Ouest La Défense soutient études et projets innovants

Étude sur la recherche des substances dangereuses dans l'eau (RSDE)

Le 18 mars 2025, Paris Ouest La Défense a présenté les premiers résultats de la phase 1 du projet RSDE, consacré à l'identification des micropolluants dans les eaux usées. Entre 2022 et 2024, le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) a mené des campagnes de prélèvements sur ses stations d'épuration (Seine Aval et Seine Centre), fournissant une base scientifique solide. Début 2025, Paris Ouest La Défense a mandaté le bureau d'études SAFEGE pour exploiter ces données et conduire une recherche spécifique sur son territoire, centrée sur la localisation des émetteurs potentiels de micropolluants dans le réseau d'assainissement. Cette première phase, essentiellement bibliographique et cartographique, a permis de croiser les données disponibles et de mettre en évidence les sources probables liées aux activités économiques, à l'urbanisation dense et à l'héritage industriel. La phase 2, qui s'achèvera en 2026, visera à affiner ce diagnostic et à proposer des solutions concrètes : cartographie précise, adaptation des infrastructures et sensibilisation des acteurs.

Convention pluriannuelle d'objectifs et de partenariat entre l'association Espaces et Paris Ouest La Défense

Le territoire agit en faveur d'une gestion durable et intégrée du cycle de l'eau. Dans la continuité des expérimentations menées avec l'entreprise Veolia entre 2020 et 2024 sur la valorisation des eaux de source à Suresnes, Rueil-Malmaison et Vaucresson, l'EPT a souhaité renforcer cette dynamique en mobilisant des solutions innovantes. L'association Espaces, reconnue d'intérêt général, conduit des chantiers à forte valeur écologique en milieu urbain, autour de la biodiversité, de l'aménagement paysager et de la gestion alternative de l'eau. Elle assure également l'animation du Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat pour les périodes 2020-2024 et 2026-2030. En juin 2025, une convention pluriannuelle a été signée avec Espaces afin de structurer la valorisation des eaux non conventionnelles à l'échelle du territoire. Ce partenariat vise à appuyer les projets communaux, mutualiser les aménagements, coordonner les initiatives existantes et compléter l'animation du contrat territorial.

Mise à jour du règlement d'assainissement de Paris Ouest La Défense

Le territoire exerce la compétence en matière d'eau et d'assainissement. Le règlement du service a été actualisé en septembre 2025 afin d'intégrer les récentes évolutions réglementaires, notamment celles issues du département des Hauts-de-Seine concernant la gestion des eaux pluviales, ainsi que le zonage d'assainissement de Paris Ouest La Défense adopté en 2024. Cette révision prend également en compte les dispositions encadrant les rejets d'eaux non domestiques et d'autres. L'objectif principal est de rendre le document plus clair et accessible pour les citoyens. Le nouveau règlement précise ainsi le fonctionnement du service public, ses missions et ses prestations, tout en définissant les droits et les obligations des usagers, des exploitants et des propriétaires. Il renforce également la transparence et l'adaptation aux pratiques locales, garantissant une meilleure compréhension et une mise en œuvre cohérente du service au bénéfice de l'ensemble du territoire.



S'adapter au changement climatique : anticiper ses conséquences pour rendre le territoire plus résilient

Avec des températures qui pourraient atteindre 50 °C dès 2050 et des épisodes extrêmes de sécheresse ou d'inondation, les conséquences — présentes et futures — du changement climatique ont plusieurs visages. Face aux menaces que ces conséquences représentent pour les populations, les politiques publiques tentent de renforcer la résilience des territoires. La reconduction du Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat 2026-2030 atteste de l'engagement sur ce terrain de Paris Ouest La Défense et des 11 communes qu'il regroupe.



L'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) supervise et finance les Contrats Eau, Trame verte & bleue, Climat. En 2025, après avoir dressé un bilan très positif du précédent contrat, dont Paris Ouest La Défense est l'un des 60 signataires, l'AESN, le conseil régional d'Île-de-France et la Métropole du Grand Paris ont décidé de le relancer pour cinq ans. Cela implique la reconduction du financement du pilotage et de l'accompagnement qui est assuré par l'association Espaces. Celle-ci aide les collectivités signataires à prioriser leurs actions, à monter des dossiers, à aller au bout de leurs projets. Elles sont de plus en plus nombreuses d'ailleurs à vouloir bénéficier de ce dispositif gratuit, qui leur fournit aussi des informations techniques sur la biodiversité, l'eau, l'assainissement, les sols ; et qui les met en réseau.

Parmi les actions prévues par Paris Ouest La Défense pour la période 2026-2030, il y a l'aménagement de places et de voiries, mais aussi des actions de communication et de sensibilisation, notamment sur la sobriété des consommations d'eau. Cette thématique, qui fait partie des priorités du 12^e programme de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, va dans le sens des directives ministérielles et européennes.

Pour la première fois, le contrat fera l'objet d'une clause de revoyure à mi-parcours, pour réajuster les programmes d'action et accueillir de nouvelles collectivités qui voudraient le rejoindre. »

Sébastien DURIEUX

Chargé d'opération à l'Agence de l'eau Seine-Normandie



En 2025, Paris Ouest La Défense a travaillé sur un plan d'actions pour adapter son territoire au changement climatique, notamment à travers des mesures de gestion à la source des eaux pluviales et une démarche de sobriété de la ressource en eau. Sur ce dernier point, qui fait partie des nouvelles priorités de l'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN), Paris Ouest La Défense a lancé une étude sur les consommations d'eau publiques, pour envisager de les réduire. L'EPT prévoit également de faire appel à des partenaires comme l'ALEC pour sensibiliser le public aux enjeux de la préservation et de la restauration du milieu naturel.

Dès janvier 2026, une fois que ce plan d'actions sera validé par les partenaires financeurs du Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat, que sont l'AESN, la Région et la Métropole du Grand Paris, nous les accompagnerons, de la conception technique de leurs projets au dépôt de dossiers de demande de subventions. Paris Ouest La Défense, qui est signataire du contrat depuis 2020, a renouvelé son engagement pour la période 2026-2030, avec toujours pour objectif global de préserver et restaurer les milieux naturels, pour atteindre le bon état des masses d'eau d'ici 2027, comme cela est imposé par la directive-cadre sur l'eau. »

Gwénaëlle DAVID

Animatrice Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat, association Espaces

Eau, Trame verte & bleue, Climat : de quoi s'agit-il ?

Le Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat est un outil de planification fédérant les acteurs d'un territoire autour d'actions concrètes pour la gestion durable de l'eau, la préservation des continuités écologiques et l'adaptation au changement climatique. Il vise à renforcer la résilience des milieux et des villes en favorisant la nature en ville, la protection des ressources et la réduction des impacts liés aux aléas climatiques. Ce dispositif s'inscrit dans une logique de coopération et de planification pluriannuelle pour améliorer la qualité du cadre de vie et répondre aux enjeux environnementaux actuels.

Un contrat, quatre enjeux



Enjeu A
Gérer à la source les eaux pluviales et lutter contre les îlots de chaleur en concourant à la mise en œuvre du Plan Vert d'Île-de-France



Enjeu B
2020-2024 : Améliorer la performance de **gestion des eaux usées, économiser et protéger la ressource**

2026-2030 : **sobriété** de la ressource en eau



Enjeu C
Restaurer le milieu naturel et poursuivre la mise en œuvre d'une Trame verte & bleue régionale en adéquation avec le Schéma régional de cohérence écologique



Enjeu D
Sensibilisation, éducation à l'environnement, suivi et coordination des actions

Le contrat à l'échelle de Paris Ouest La Défense

Le territoire de Paris Ouest La Défense s'intègre pleinement dans ce dispositif, car il est bordé de cinq réservoirs de biodiversité régionaux et locaux : la forêt domaniale de la Malmaison, le Domaine national de Saint-Cloud, le Mont-Valérien, le golf de Paris et le parc André Malraux. Il est également entouré à l'est et à l'ouest par la Seine.

Les principaux enjeux sont les suivants :

- favoriser la nature en ville en désimperméabilisant les sols, comme dans le centre et le nord du territoire;
- renforcer les continuités écologiques;
- restaurer les rus qui traversent le territoire comme le ru de Saint-Cloud;
- reconnecter les rus et les parcs à la Seine.



2020-2024 : un bilan encourageant à l'échelle du territoire

100 actions inscrites
71 actions achevées
21 actions en cours de réalisation
3 actions annulées

144,7 M€ (hors taxes)
Montant prévisionnel sur 5 ans



Eaux de pluie
77 actions
131,6 M€ (hors taxes)

Exemple d'action menée : requalification de la place Jean Zay par Levallois-Perret



Ressource
2 actions
2,2 M€ (hors taxes)

Exemple d'action menée : élaboration d'un Schéma directeur d'assainissement et du zonage pluvial à l'échelle de Paris Ouest La Défense



Milieux naturels
17 actions
10,7 M€ (hors taxes)

Exemple d'action menée : revégétalisation du jardin de la Jungle par la ville de Puteaux



Sensibilisation
4 actions
206 K€ (hors taxes)

Exemple d'action menée : parcours éducatifs liés à l'eau à destination des classes nanterriennes

Trois actions estampillées Paris Ouest La Défense

Le territoire a réalisé trois actions du Contrat Eau, Trame verte & et bleue, Climat 2020-2024 :



Enjeu A : gérer à la source les eaux pluviales et lutter contre les îlots de chaleur en concourant à la mise en œuvre du Plan Vert d'Île-de-France.

Action : gestion des eaux de pluie dans l'écoquartier des Bergères.



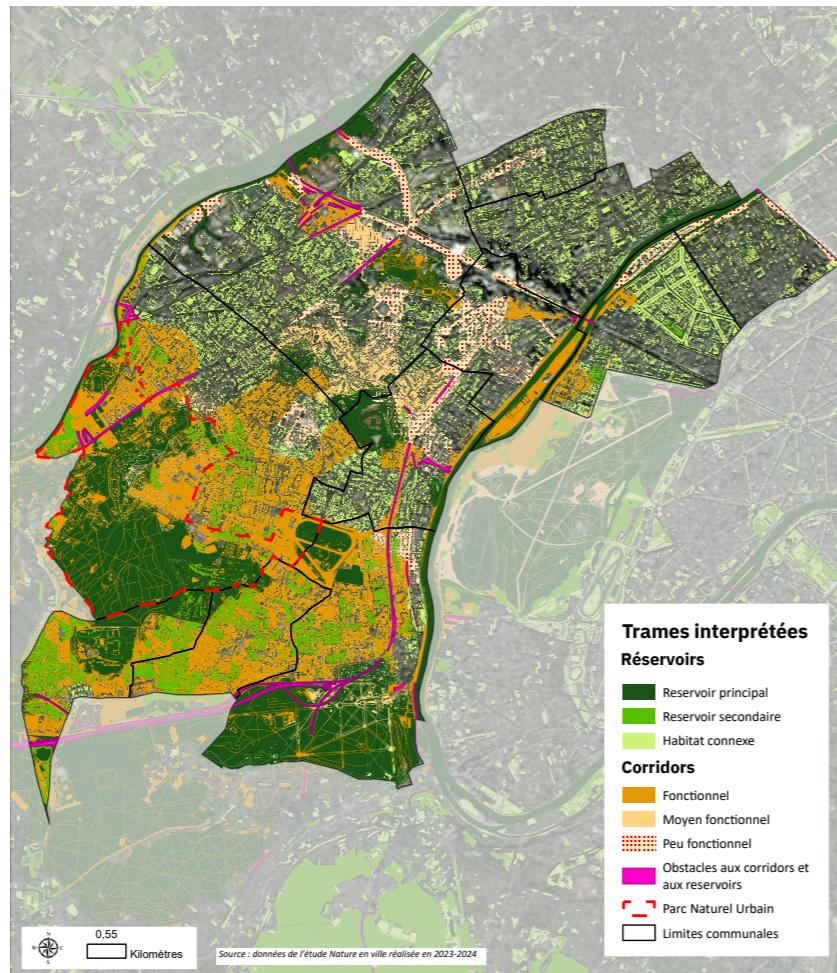
Enjeu B : améliorer la performance de gestion des eaux usées, économiser et protéger la ressource.

Action : élaboration d'un Schéma directeur d'assainissement et du zonage pluvial à l'échelle de Paris Ouest La Défense.



Enjeu C : restaurer le milieu naturel et poursuivre la mise en œuvre d'une Trame verte & bleue régionale en adéquation avec le Schéma régional de cohérence écologique.

Action : mise en place d'un schéma directeur Trame verte & bleue (Axe vert).



FOCUS sur le schéma de la Trame verte & bleue

Le schéma de la Trame verte & bleue (TVB) est un outil qui vise à concilier le développement territorial et la conservation de la biodiversité. L'élaboration de ce schéma s'inscrit dans la volonté d'inclure pleinement la nature en ville et la biodiversité dans le futur Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Paris Ouest La Défense. Par ailleurs, l'étude cartographique de l'ensemble des trames écologiques

et des différentes composantes paysagères a permis d'identifier les grands enjeux du territoire en termes de fonctionnalité pour la biodiversité et de définir un plan d'actions. Plusieurs projets de renaturation ont été réalisés dans le cadre du Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat des plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine 2020-2024, soutenu financièrement par l'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN), la Région Île-de-France et la Métropole du Grand Paris.

COURBEVOIE RÉNOVE LE PARC DE BÉCON

Bilan du Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat 2020-2024 de Courbevoie

6 actions inscrites

2 actions achevées

4 actions en cours de réalisation

54,3 M€ (hors taxes)

Montant prévisionnel sur 5 ans

Eaux de pluie

5 actions

54,2 M€ (hors taxes)

Milieux naturels

1 action

150 k€ (hors taxes)

FOCUS sur le projet de requalification et extension du parc de Bécon

L'un des objectifs majeurs de la rénovation du parc de Bécon est d'augmenter les espaces ouverts au public. Ce projet ambitieux prévoit :

- une extension de 25 % de la surface actuelle ;
- la création de nouveaux accès ;
- l'aménagement de belvédères offrant des points de vue privilégiés ;
- l'adaptation des cheminements pour favoriser le développement de la végétation ;
- l'installation de dispositifs aquatiques (fontaines, jeux d'eau et zone humide) ;
- le renouvellement d'une partie de la végétation.

En parallèle, le projet permettra de désimperméabiliser 43 778 m², contribuant ainsi à une meilleure gestion des eaux pluviales et à une amélioration de la biodiversité. Le budget global s'élève à 9,8 M€, avec un financement à hauteur de près de 50 %.

Depuis le 29 avril 2025, la première partie rénovée du parc est ouverte à tous, offrant déjà un aperçu des futurs aménagements.



Fontaine du parc de Bécon à Courbevoie

YANN ROSEIGNOL

GARCHES VÉGÉTALISE DES COURS DE RÉCRÉATION



Bilan du Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat 2020-2024 de Garches :

10 actions inscrites

6 actions achevées

4 actions en cours de réalisation

5,6 M€ (hors taxes)

Montant prévisionnel sur 5 ans



Eaux de pluie

9 actions

5,5 M€ (hors taxes)



Sensibilisation

1 action

100 k€ (hors taxes)



Cour d'école Gaston Ramon de Garches

LEVALLOIS-PERRET MISE SUR LA DÉSIMPERMÉABILISATION

Bilan du Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat 2020-2024 de Levallois-Perret :

6 actions inscrites

4 actions achevées

2 actions en cours de réalisation

5,3 M€ (hors taxes)

Montant prévisionnel sur 5 ans



Eaux de pluie

5 actions

4,5 M€ (hors taxes)



Milieux naturels

17 actions

800 k€ (hors taxes)



Place Jean Zay à Levallois-Perret

FOCUS sur le projet de requalification de la place Jean Zay

Ce projet vise à transformer la place pour la rendre plus accessible aux piétons et aux cyclistes, tout en conservant son rôle de voie routière. Les aménagements prévus incluent :

- végétalisation de la place et installation d'un point d'eau;
- création d'un espace adapté aux animations (marchés, festivités, terrasses);
- mise en place de zones désimperméabilisées pour réduire le phénomène d'îlot de chaleur;
- plantation d'environ 25 arbres, cépées et arbustes pour renforcer la biodiversité.

Le projet a permis de désimperméabiliser 3 539 m², contribuant à :

- augmenter la végétalisation des rues;
- créer des îlots de fraîcheur;
- gérer les eaux pluviales à la source, grâce à des surfaces de pleine terre favorisant l'infiltration.

Le budget global s'élève à 3,2 M€, reflétant l'ambition de ce projet pour améliorer le cadre de vie et la résilience climatique.

Ce projet a permis de désimperméabiliser une surface de 772 m², contribuant à la lutte contre les îlots de chaleur et à la préservation des ressources en eau.



NANTERRE INVESTIT POUR PLUS DE RÉSILIENCE

Bilan du Contrat Eau, Trame verte & bleue,
Climat 2020-2024 de Nanterre :

16 actions inscrites

13 actions achevées

3 actions en cours de réalisation



Plan de phasage du parc des Anciennes Mairies



5,1 M€ (hors taxes)
Montant prévisionnel sur 5 ans



Eaux de pluie
12 actions
5,1 M€ (hors taxes)



Milieux naturels
1 action
50 k€ (hors taxes)



Ressource
1 action
4 k€ (hors taxes)



Sensibilisation
1 action
26 k€ (hors taxes)

NEUILLY-SUR-SEINE MÉTAMORPHOSE 2 KM STRUCTURANTS

Bilan du Contrat Eau, Trame verte & bleue,
Climat 2020-2024 de Neuilly-sur-Seine :

3 actions inscrites

2 actions achevées

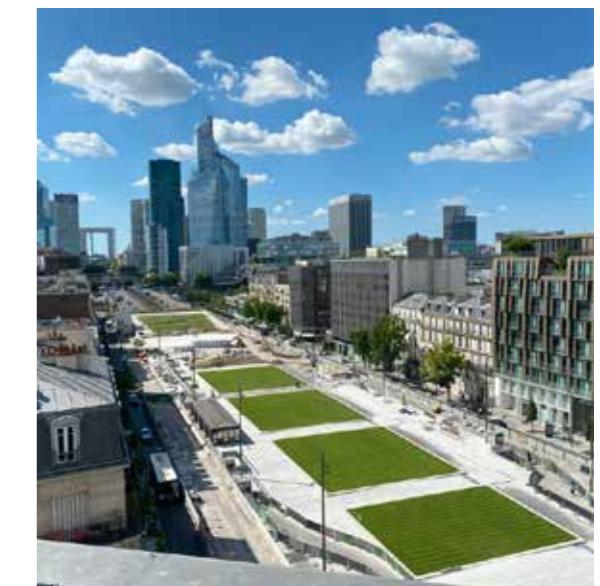
1 action en cours de réalisation

40 M€ (hors taxes)

Montant prévisionnel sur 5 ans



Eaux de pluie
3 actions
40 M€ (hors taxes)



FOCUS sur le projet de réaménagement des allées de Neuilly

Ce projet est l'une des plus importantes opérations d'aménagement urbain en France. Sur plus de 2 km, entre la porte Maillot et La Défense, le projet des allées de Neuilly réinvestit les 10 hectares des contre-allées de l'avenue Charles de Gaulle, réinvente des lieux de promenade et de convivialité et propose une nouvelle vision pour la ville de demain.

Le projet de réaménagement des contre-allées de l'avenue Charles de Gaulle prévoit :

- la création d'une zone de rencontre piétons-cyclistes-automobiles;
- la végétalisation et la gestion des eaux pluviales.

Ce projet permet de végétaliser et de déconnecter du réseau d'assainissement une surface de 28 000 m².

Allées de Neuilly

FOCUS sur le projet de désimperméabilisation et d'extension du parc des Anciennes Mairies

Ce projet ambitieux vise à offrir aux habitants un parc plus vert, convivial et résilient face aux enjeux climatiques. Les travaux réalisés et en cours comprennent :

- replantation d'arbustes et de plantes vivaces variées dans la partie centrale;
- agrandissement des pelouses de part et d'autre du parvis;
- création d'un bassin attractif, entouré d'une palette végétale diversifiée et accessible grâce à un cheminement en stabilisé;
- aménagement d'un espace de convivialité avec tables de pique-nique, jeux d'échecs et de dames, transats;
- réfection du réseau d'assainissement;
- remise en état du patrimoine : monument aux morts, stèle en hommage à Raymond Barbet et sculpture historique.

La poursuite des travaux d'extension prévoit :

- 435 m² de jardin pédagogique;
- 237 m² d'espaces végétalisés supplémentaires;
- plantation de 14 arbres fruitiers et sept arbres d'ornement;
- création d'un massif de 27 m² de plantes grimpantes et arbustes dans l'aire de jeux;
- réfection du sol souple des jeux et des filets pare-ballon;
- aménagement de deux terrains de pétanque pour renforcer la convivialité.

Ce projet contribue à la désimperméabilisation des sols, favorise la biodiversité et crée des espaces adaptés aux loisirs, à la détente et aux activités pédagogiques.



PUTEAUX S'OFFRE UN NOUVEAU JARDIN

Bilan du Contrat Eau, Trame verte & bleue,
Climat 2020-2024 de Puteaux :

15 actions inscrites

9 actions achevées

6 actions en cours de réalisation

16,4 M€ (hors taxes)

Montant prévisionnel sur 5 ans



Eaux de pluie

9 actions

8,4 M€ (hors taxes)



Milieux naturels

4 actions

7,9 M€ (hors taxes)



Sensibilisation

2 actions

80 k€ (hors taxes)



Jardin de la Rose des Vents à l'écoquartier des Bergères de Puteaux

FOCUS sur le projet de création du jardin de la Rose des Vents à l'écoquartier des Bergères

Aménagé sur un terrain appartenant au Syndicat des eaux d'Île-de-France, à l'issue d'une convention de mise à disposition signée en 2020, le Jardin de la Rose des Vents offre un nouvel écrin de verdure et de fraîcheur au cœur de l'écoquartier des Bergères.

Ce jardin, qui offre une palette végétale riche et fleurie, vient compléter le maillage des jardins du quartier des Bergères. Il relie la rue Pasteur et le cimetière au sud, le jardin des Délices et le marché des Bergères à l'ouest, ainsi que la rue André Aignan à l'est et la rue des Fusillés de la Résistance au nord.

Ce projet permet de végétaliser une surface de **5 400 m²**, pour un budget de 3,6 M€.

RUEIL-MALMAISON OPTE POUR LA RENATURATION DES COURS D'ÉCOLE

Bilan du Contrat Eau, Trame verte & bleue,
Climat 2020-2024 de Rueil-Malmaison :

9 actions inscrites

8 actions achevées

1 action en cours de réalisation

2 M€ (hors taxes)

Montant prévisionnel sur 5 ans



Eaux de pluie

4 actions

1 M€ (hors taxes)



Milieux naturels

5 actions

980 k€ (hors taxes)



École Tuck-Stell à Rueil-Malmaison

FOCUS sur le projet de renaturation des cours d'école Tuck-Stell

La transformation de la cour de l'école Tuck-Stell a été rendue possible grâce à la collaboration entre les services des espaces verts et de l'éducation de la ville. Ce travail commun a permis de repenser l'espace de jeux et de vie des élèves autour de trois grands objectifs :

- créer un cadre apaisé : la cour renaturée se veut être un lieu de détente et de tranquillité, où les enfants peuvent jouer en toute sérénité. L'aménagement végétal offre des zones ombragées et agréables, réduisant le bruit et favorisant un climat de calme ;
- concevoir des espaces axés sur le bien-être de l'enfant : l'ergonomie de la cour a été pensée pour répondre aux besoins des élèves, avec des espaces dédiés aux jeux, à la découverte et à la socialisation. Tout est fait pour que chaque enfant puisse s'épanouir dans un environnement sécurisé et stimulant ;
- répondre aux enjeux climatiques, urbains et sociaux : en intégrant davantage de végétation et des matériaux écologiques, la cour Oasis contribue à lutter contre les îlots de chaleur urbains. Cet aménagement permet aussi d'adapter l'espace scolaire aux défis posés par les changements climatiques, tout en créant un lieu de vie en accord avec les enjeux sociaux actuels.

Grâce à ce projet :

- **3 385 m²** de cours ont été désimperméabilisés ;
- **1 530 m²** de toitures ont été déconnectés du réseau d'assainissement ;
- **790 m²** d'espaces verts et îlots de fraîcheur ont été créés ;
- **23** nouveaux arbres ont été plantés.

SAINT-CLOUD VERDIT SES ÉCOLES

Bilan du Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat 2020-2024 de Saint-Cloud :

7 actions inscrites

7 actions achevées

6,7 M€ (hors taxes)

Montant prévisionnel sur 5 ans

École maternelle du Centre

Le projet s'inscrit dans le cadre d'une volonté générale de la ville de lutter contre l'effet d'îlot de chaleur urbain. Il s'agit de limiter la surchauffe dans la cour pour le confort des élèves. Par ailleurs, alors que toutes les eaux de ruissellement des surfaces imperméables étaient dirigées vers le réseau d'assainissement pluvial, le projet favorise l'infiltration des eaux pluviales en supprimant l'apport des eaux de ruissellement au réseau unitaire et en favorisant les techniques de gestions alternatives.

Le réaménagement de l'école maternelle du Centre a permis de :

- désimperméabiliser une surface de 270 m² dont 181 m² de copeaux;
- créer un bassin pour gérer les eaux pluviales;
- faciliter l'accès aux espaces de nature (accès au talus, végétalisation, création d'un jardin).



Cour d'école maternelle du Val d'Or



FOCUS sur le projet de renaturation de plusieurs cours d'école de la ville

La ville de Saint-Cloud a mis en œuvre un programme pluriannuel de travaux de renaturation de trois cours d'école de la commune :

- 2020 : aménagement de la cour d'école maternelle du Centre ;
- 2021 : aménagement de la cour d'école maternelle du Val d'Or ;
- 2023 : aménagement de la cour d'école maternelle Montretout.

Les aménagements des trois cours d'école ont permis de désimperméabiliser une surface de 3 700 m², pour un budget de 425 K€.

SURESNES VÉGÉTALISE SES ESPACES

Bilan du Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat 2020-2024 de Suresnes :

15 actions inscrites

14 actions achevées

1 action en cours de réalisation

2 M€ (hors taxes)

Montant prévisionnel sur 5 ans



Eaux de pluie

14 actions

1,9 M€ (hors taxes)



Milieux naturels

1 action

100 K€ (hors taxes)



Square Germain Bazin



Réaménagement du square Germain Bazin

Le projet consiste à réaménager le square Germain Bazin et les abords de l'avenue Charles de Gaulle à Suresnes afin de renforcer la qualité paysagère et la résilience urbaine. Il prévoit la création de nouveaux espaces verts (133 m²), la requalification de 1 170 m² d'espaces existants, la plantation de 11 arbres, ainsi que la désimperméabilisation de 206 m² de surfaces. Ces aménagements s'accompagnent de l'installation de brumisateurs, contribuant à la valorisation du patrimoine architectural, au verdissement du secteur et à la lutte contre les îlots de chaleur urbains.

FOCUS sur le projet de renaturation des espaces et voiries à Suresnes

Dans le cadre du contrat, la ville de Suresnes a engagé plusieurs opérations de désimperméabilisation et de déconnexion des eaux pluviales du réseau d'assainissement, afin de favoriser l'infiltration à la source et la végétalisation des espaces publics. Parmi les actions réalisées :

- végétalisation des trottoirs du boulevard Louis Loucheur et de la rue Jean Macé ;
- aménagement végétalisé de la rue Claude Burgod et du square Germain Bazin ;
- désimperméabilisation et déconnexion de la rue Liberté ;
- désimperméabilisation et déconnexion de la rue Jean-Jacques Rousseau/République.

Ces interventions représentent 9 000 m² de surfaces désimperméabilisées, pour un investissement global de 700 K€, contribuant à la lutte contre les îlots de chaleur et à la gestion durable des eaux pluviales.

VAUCRESSON SOIGNE SON CIMETIÈRE

Bilan du Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat 2020-2024 de Vauresson

7 actions inscrites

5 actions achevées

2 actions en cours de réalisation

3,3 M€ (hors taxes)

Montant prévisionnel sur 5 ans



Eaux de pluie

8 actions

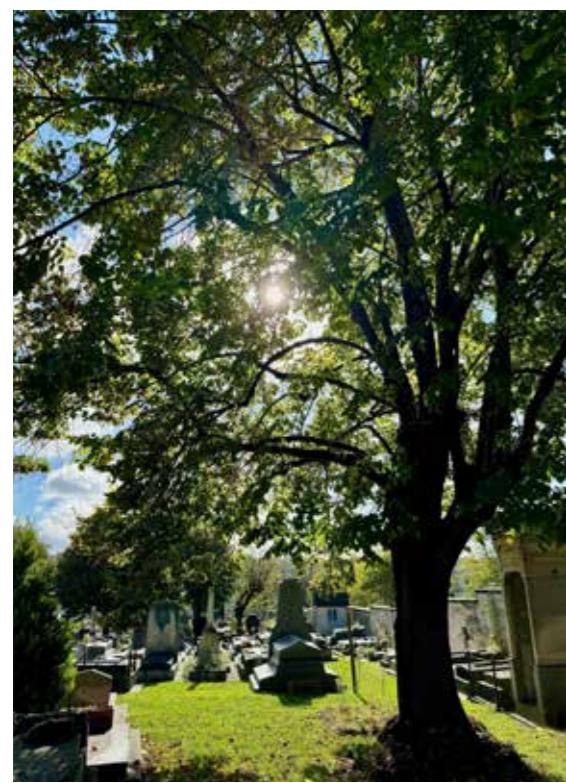
2,8 M€ (hors taxes)



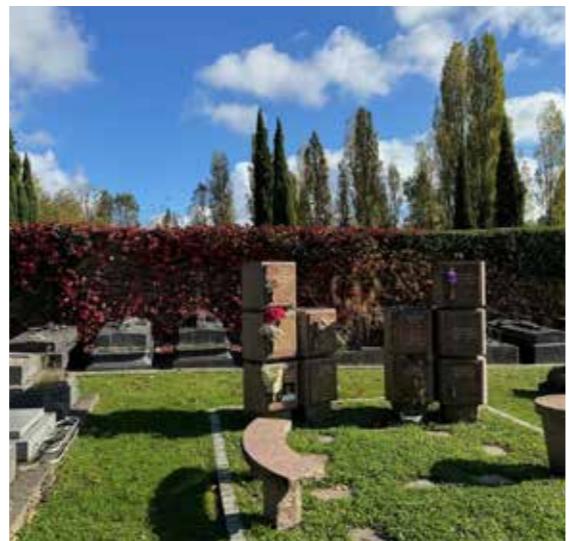
Milieux naturels

2 actions

483 K€ (hors taxes)



Cimetière de Vauresson



Columbarium de Vauresson

FOCUS sur le projet de désimperméabilisation et de végétalisation du cimetière

Dans le cadre de la charte Zéro phyto du contrat Plaine et coteaux de la Seine centrale urbaine, la ville de Vauresson a engagé un projet de végétalisation de son cimetière afin d'en améliorer le cadre et de réduire l'imperméabilisation des sols.

Ce projet répond à plusieurs objectifs :

- limiter les surfaces minérales pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales;
- réduire le phénomène d'îlot de chaleur;
- renforcer la biodiversité grâce à la plantation d'arbres et à l'enherbement des espaces.

Les principales actions mises en œuvre :

- enherbement d'environ 3 000 m²;
- déstructuration et décaissement des sols sur 15 cm, suivi d'un apport de terre végétale;
- semis d'un gazon avec mulch (mélange de graines, fibres de bois, fibre végétale, liant biodégradable, amendements) pour une meilleure rétention d'humidité;
- plantation d'arbres d'alignement pour apporter ombre et fraîcheur.

Ce projet a permis de désimperméabiliser une surface de 9 000 m² pour un budget de 200 K€.

Toute une diversité de projets hors contrat fleurissent sur le territoire

À La Garenne-Colombes, un cinéma avec jardin suspendu

Bien que la ville ne soit pas signataire du Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat 2024-2025, elle s'engage dans des projets ambitieux pour améliorer le cadre de vie et créer des îlots de fraîcheur. Parmi eux, la construction d'un cinéma intégrant un jardin suspendu et la création d'espaces végétalisés accessibles à tous.

Un écrin paysager au cœur de la ville

À l'est du pavillon, un jardin paysager clos et ouvert au public sera aménagé, indépendant du cinéma. Cet espace, pensé comme un lieu de promenade et de contemplation, offrira une forte présence végétale et des ambiances variées grâce à des reliefs subtils et des perspectives travaillées.

L'ambition paysagère repose sur :

- une trame verte favorisant la biodiversité;
- un choix raisonné des essences : végétaux non allergènes, peu consommateurs d'eau, robustes et pérennes;
- une gestion écologique des espaces verts.

Ce jardin sera conçu comme un écrin végétalisé singulier, propice à la détente et aux usages multiples (promenades, jeux, contemplation).



Projection modélisée du futur cinéma de La Garenne-Colombes

À Saint-Cloud, le jardin des Milons crée une respiration

La ville, soucieuse d'embellir son espace public, a souhaité créer dans le quartier Coteaux/Bords-de-Seine un nouveau parc englobant la place du marché des Milons et le square.

L'objectif est de faire de cet espace un cadre de vie agréable pour le quartier, en favorisant la végétalisation, les zones ombragées, des points d'eau... Cela permettra ainsi de créer un îlot de fraîcheur en période de canicule, à proximité immédiate d'ensembles d'habitations collectives.



Projection modélisée du futur jardin des Milons à Saint-Cloud

À Suresnes, le nouveau square Saint-Exupéry

Inauguré le 21 mai par Guillaume Boudy, maire de Suresnes et par l'équipe municipale, le square Saint-Exupéry, a ouvert ses grilles en cœur de ville, en lieu et place de l'école du même nom. Il est le résultat d'une démarche de coconstruction entre la ville, l'EPT Paris Ouest La Défense et les acteurs locaux.

Au-delà de son impact sur la biodiversité, le square joue un rôle clé dans l'adaptation au changement climatique, en créant un îlot de fraîcheur précieux dans le quartier.



Inauguration du square Saint-Exupéry de Suresnes

Nanterre sur tous les fronts

Lancement de la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité du territoire

La ville de Nanterre s'est engagée en 2025 dans la réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité de son territoire. Ce diagnostic permettra de définir une trajectoire d'adaptation et de résilience, d'évaluer sa stratégie et d'en mesurer les impacts. Lauréate de l'Appel à manifestation d'intérêt Trajectoire d'adaptation au changement climatique (TACCT) de l'Ademe, Nanterre bénéficie d'un accompagnement technique à la réalisation de ce diagnostic.

Réalisation du plan 5 000 arbres

En 2025, la ville a dépassé son objectif de planter 5 000 arbres sur son territoire. Démarré depuis fin 2019, ce projet a pour objectif de renaturer la commune et, notamment, lutter contre les îlots de chaleur. Pour cela, la mairie a noué des partenariats avec l'aménageur Paris La Défense, la société d'économie mixte de la ville de Nanterre (Semna), le conseil départemental des Hauts-de-Seine, le bailleur social Nanterre Coop Habitat et la copropriété Exprodef.

Le 5 000^e arbre a été planté le 13 mars 2025, dans le jardin japonais, dans le quartier du Petit-Nanterre.



Plantation du 5 000^e arbre à Nanterre

Aide à l'achat et à la plantation d'arbres

Pour accompagner la végétalisation de la ville dans le cadre du plan 5 000 arbres, la ville de Nanterre soutient l'achat et la plantation d'arbres à l'initiative des habitants, dans leur jardin ou leur copropriété.

Ce dispositif s'adresse aux Nanterriennes et aux Nanterriens propriétaires d'une maison individuelle avec jardin et aux petites copropriétés (inférieures ou égales à 10 logements). La demande peut être renouvelée chaque année.

La plantation d'arbres permet :

- de favoriser la biodiversité ;
- de contribuer à constituer des îlots de fraîcheur ;
- d'améliorer le cadre de vie.

Pour accompagner ce dispositif, la ville a mis à disposition des habitants le guide « Planter mon arbre à Nanterre - charte de bonnes pratiques ».



Sur la voie d'un PLUi

L'EPT Paris Ouest La Défense a, depuis sa création le 1^{er} janvier 2016, récupéré la compétence en matière de Plan local d'urbanisme (PLU) puis prescrit l'élaboration de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) par délibération le 27 juin 2023. Ce document, à la fois stratégique et réglementaire, se substituera aux 11 PLU communaux actuellement en vigueur.

La démarche nécessite l'accompagnement d'un AMO (assistant à maîtrise d'ouvrage), de la phase de préparation du projet de PLUi jusqu'à l'expiration du délai de recours gracieux, soit une durée moyenne estimée à quatre ans :

- **1^{re} année (2025) :** élaboration du diagnostic et définition des grands enjeux liés au développement du territoire. Élaboration de la stratégie de développement du territoire et scénarisation des enjeux ;
- **2^e année (2026) :** élaboration du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) ;
- **3^e année (2027) :** élaboration des Orientations d'aménagement et de Programmation (OAP) – écriture de la traduction réglementaire ;
- **4^e année (2028) :** arrêt du projet, consultations (avis partenaires et enquête publique) et approbation du PLUi.

Des visites de terrain, réalisées de juillet à septembre 2025 dans les 11 villes du territoire, ont constitué l'une des premières étapes du diagnostic. Par la suite, des ateliers thématiques seront organisés afin d'approfondir le diagnostic à l'échelle supra-communale et de dégager les grands enjeux pour le projet de territoire. Le diagnostic complet devrait être validé au troisième trimestre 2026 et permettre le lancement des travaux du projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

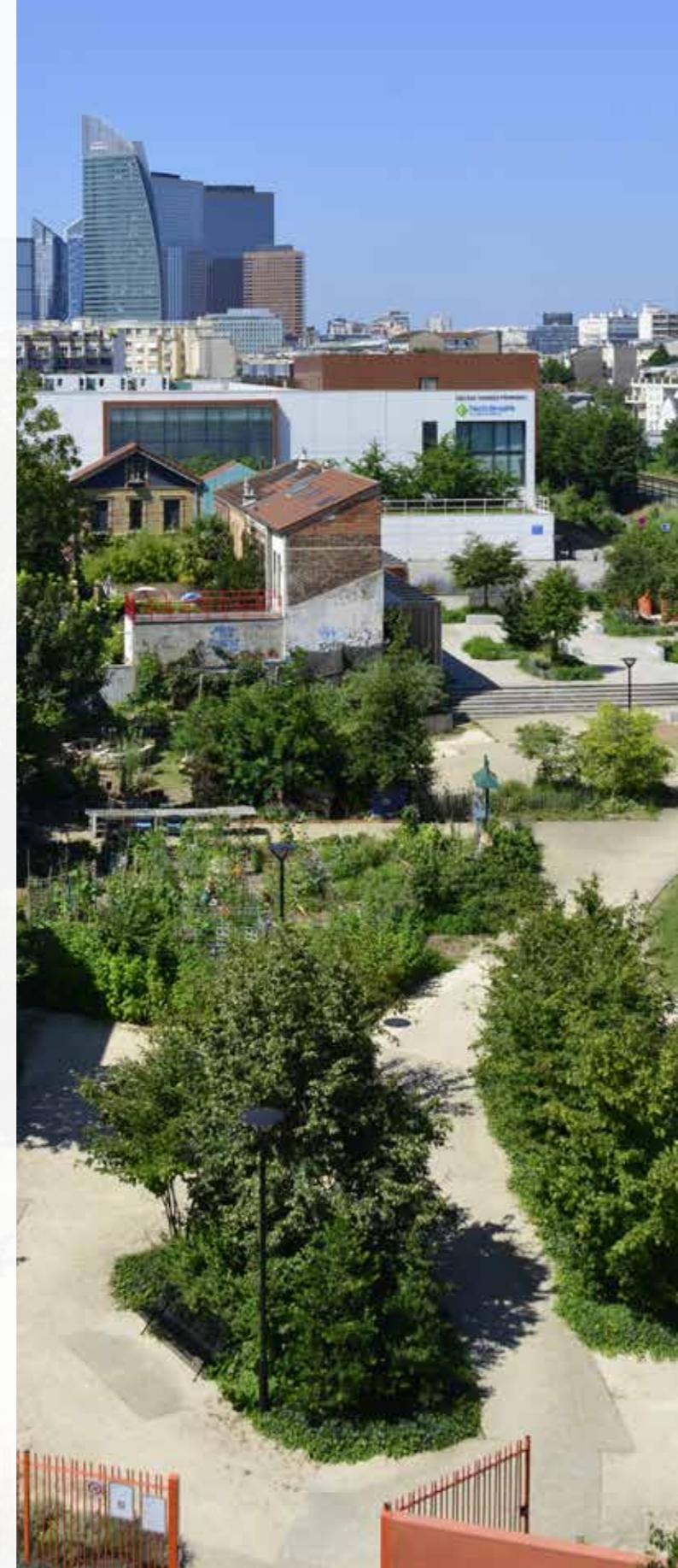
Tout au long de la démarche, des dispositifs de communication et concertation seront mis en place afin d'associer les habitants. Une page dédiée sur le site Internet de Paris Ouest La Défense communique notamment toutes les informations utiles pour suivre l'avancement et contribuer au projet de PLUi.

3

Transition écologique, cohésion sociale et solidarité

Subtil équilibre, le développement durable exige non seulement des mesures pour limiter les causes et les conséquences du changement climatique, mais aussi des actions qui favorisent l'accès de tous aux services publics, la lutte contre la pauvreté et les discriminations.

La démarche de labellisation enclenchée par plusieurs collectivités, de même que les initiatives portées par le Catalyseur de l'innovation et de l'entrepreneuriat, vont dans ce sens.



Territoire Engagé Transition Écologique : de nouvelles labellisations

Trois étoiles pour Levallois-Perret...

Fruit d'une démarche de coconstruction avec les élus et les services municipaux, ce programme s'articule autour de six axes et 49 mesures, couvrant la planification stratégique, la mobilisation des acteurs communaux, le développement des mobilités durables et l'amélioration de la qualité de vie. Il vise à renforcer la coordination des services et à fixer de nouveaux objectifs jusqu'en 2028.

La ville de Levallois-Perret a obtenu son label Territoire Engagé Transition Écologique 3 étoiles à l'occasion du Salon des maires du 19 novembre 2025, en présence d'Agnès Pottier-Dumas, maire de Levallois-Perret.



... et pour Suresnes

Remis par l'Ademe à Guillaume Boudy, maire de Suresnes, à l'occasion du Salon des maires à Paris mardi 18 novembre, ce label TETE 3 étoiles (sur une échelle de 5) dans la catégorie CAE (Climat-air-énergie) récompense l'action de la ville en matière de développement durable.

Suresnes a initié son processus de labellisation en novembre 2022 avec un état des lieux complet, suivi d'ateliers stratégiques en 2023. « *Après la validation d'un plan d'actions, la ville franchit une étape décisive aujourd'hui avec l'obtention de la troisième étoile, confirmant la pertinence de sa stratégie climat-air-énergie* », précise Guillaume Boudy.

La Garenne-Colombes sur la voie de la labellisation

La commune a atteint l'étape de demande d'audit et de labellisation. C'est dans ce cadre qu'elle a sollicité la troisième étoile du label Territoire Engagé Transition Écologique en reconnaissance des capacités qu'elle déploie, des réalisations obtenues et de sa volonté de s'inscrire, dans les prochaines années, dans un programme ambitieux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Le 19 novembre 2025, la ville a réalisé son audit en vue de la labellisation.

Rueil-Malmaison ne lâche rien

Depuis l'obtention de ses trois étoiles Rueil-Malmaison poursuit la démarche avec la mise en œuvre de son plan d'actions. Par ailleurs, la ville a organisé le premier COPIL de visite annuelle avec la rédaction du rapport, ce qui l'inscrit davantage dans la démarche.



Une année dense pour le Catalyseur de l'innovation et de l'entrepreneuriat

Des initiatives pour faire rimer entrepreneuriat et féminin

L'entrepreneuriat féminin constitue un axe clé déployé par le Catalyseur et ses partenaires. Ensemble, ils s'engagent à organiser des événements visant à stimuler le potentiel économique des femmes entrepreneures, afin de les accompagner dans la structuration et la pérennisation de leur activité.

L'entrepreneuriat féminin repose sur trois axes clés :

- **la journée de l'entrepreneuriat féminin du 92**, organisée par le Catalyseur et France Active Métropole, rassemble partenaires, actrices et acteurs autour de tables rondes, ateliers et forums pour soutenir les projets portés par des femmes sur le territoire ;



- **le prix de l'entrepreneuriat féminin du 92**, concours de pitch valorisant les entrepreneures locales dans trois catégories : Innovation, Impact territorial, Santé & Bien-être ;
- **le Meet'Her**, rencontre semestrielle des cheffes d'entreprises des 11 villes du territoire, dans des lieux emblématiques, pour échanger, réseauter et valoriser l'initiative féminine.

Les Numersives

Connecter entre eux les lieux dédiés à l'innovation et les acteurs, publics et privés, qui les animent est le principal objectif du dispositif des Numersives.

Directeurs innovation de grands groupes, institutionnels, universitaires, responsables d'incubateurs ou de startup, une trentaine de personnes répondent présentes chaque mois à l'invitation du Catalyseur de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

Au programme des Numersives, la visite d'un lieu emblématique en matière d'innovation, que celle-ci soit technologique, industrielle, culturelle, environnementale.

Le Prix de l'innovation – solutions IA

Organisé tous les deux ans, le Prix de l'innovation de Paris Ouest La Défense soutient les initiatives technologiques, sociales et organisationnelles qui façonnent un territoire durable, inclusif et résilient. En 2025, il a mis l'accent sur l'intelligence artificielle comme levier de transformation face aux défis actuels, avec trois prix dédiés : Adaptation et ville de demain, Santé, et Étudiants.



Mercredi 2 juillet 2025, la cinquième édition de la cérémonie du Prix de l'innovation s'est tenue à Paris Ouest La Défense

Des ETICS pour un nouvel élan



En novembre 2023, les États territoriaux de l'innovation circulaire et solidaire (ETICS), qui ont permis de consulter 52 structures du territoire, ont fait apparaître deux filières à fort potentiel d'emplois et de développement économique pour le territoire : le réemploi numérique et l'alimentation durable.

Avec l'appui de l'agence Les Petites Rivières, le Catalyseur de l'innovation et de l'entrepreneuriat de Paris Ouest La Défense a donc souhaité faire de l'alimentation durable un marqueur positif du territoire, renforcer la mise en réseau des acteurs qui composent la filière et faire émerger de nouvelles offres innovantes pour la compléter et répondre à des besoins non pourvus du territoire.

Objectifs

- **Réduire le gaspillage** et optimiser l'usage des ressources disponibles ;
- **renforcer l'inclusion** en facilitant l'accès à une alimentation de qualité et aux outils numériques ;
- **intégrer l'économie circulaire** dans les pratiques économiques et les politiques locales.



Restitution démarche ETICS

Édité par Paris Ouest La Défense
SIREN 200057982
Imprimé par Mérico, 1 route de la Cave
12340 Bozouls

Dans le respect des normes environnementales,
ce document est imprimé sur papier issu de forêts gérées
durablement.

Ne pas jeter sur la voie publique.

© Crédits Photos : Paris Ouest La Défense / AdobeStock
Rédaction — conception — réalisation : strate&act

Janvier 2026





Paris Ouest La Défense
Établissement public territorial
Immeuble Le Luminis
91, rue Jean Jaurès
92800 Puteaux

www.parisouestladefense.fr
01 55 69 31 50